

LE BIEN PUBLIC

ABONNEMENTS PAR ANNÉE CANADA \$ 1.50 ETATS-UNIS \$ 2.00 Payable d'avance.

3, Rue Hart, 3 TEL. BELL 640 Casier Postal 180

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Trois sous le Numéro

Les Evénements

La guerre est suspendue mais non terminée.

Nous reproduisons ailleurs une déclaration du maréchal Foch qui érie aux Alliés, méfiez-vous du Boche! Les raisons que le héros français donne sont impressionnantes, et de nature à faire réfléchir ceux qui croyaient que tout danger était passé.

Au contraire le danger subsiste, et la guerre ne sera réellement plus à craindre que lorsque la paix sera signée, et que les forces alliées seront en mesure d'en faire respecter les conditions.

Le maréchal Foch signale le désarmement prématuré comme une tactique désastreuse. Les armées alliées doivent rester sur pied, prêtes à reprendre les hostilités à la moindre alerte. Le général Mangin déclarait que l'armistice avait été accordé une semaine trop tôt. La déclaration de Foch semble confirmer cette opinion.

Journal Catholique.

Dans notre dernier numéro nous signalions le fait que les élections partielles de la fin de décembre pour la Législature, avaient eu pour résultat la victoire du candidat ministériel dans Montréal-Saint-Laurent, et la défaite du candidat ministériel dans les deux autres comtés. Nous protestions contre la tactique des organes du gouvernement Gouin. Ceux-ci, à notre avis, ne donnaient pas à ce fait sa véritable signification. Ils présentaient ces trois élections comme une victoire libérale, quand il aurait été plus juste de faire la distinction. Tous les candidats étant libéraux, l'élu devait être un libéral; mais, des candidats choisis par la convention comme porte-drapeaux du gouvernement Gouin, un avait été élu, et les deux autres défaits.

C'est cette différence que nous signalions, pour la bonne information de nos lecteurs. Là-dessus, notre irrépressible confrère du "Trifluvien" trouve à propos de décocher au "Bien Public" le plus extraordinaire de tous ses singuliers articles. Il n'aime pas que nous laissons croire que le régime Gouin puisse être désapprouvé par le peuple. Ça, pas du tout. Il nous fait l'éloge enfiévré du gouvernement qu'il veut intangible et de son premier ministre; à titre de journal catholique, il nous presse de mêler notre admiration à la sienne à propos des lois du gouvernement Gouin qu'il dit: "regarder plus spécialement la morale et l'âme de notre population."

Mais à en croire le fulgurant confrère, là seulement devrait se restreindre notre admiration, et surtout, le droit de la manifester. C'est dur!

La raison qu'il en donne est que nous nous intitulos: journal catholique. Il s'emballa même à ce propos, et affirme que nous avons déclaré à maintes reprises être le seul journal catholique par excellence dans ce district. Ceci n'est pas vrai; nous n'avons jamais déclaré rien de tel. D'ailleurs s'il nous prenait jamais pareille fantaisie, nous sommes avertis par le confrère que ce n'est pas nous qui avons le monopole des idées catholiques. Ce serait lui-même? Probablement; car, dit-il: au "Trifluvien" la religion a toujours passé avant la politique...? c'est là que l'on combat le bon combat.

Nous sommes donc journal catholique, le confrère a la bonté de l'admettre, et lui-même, catholique infiniment plus que nous. Tout ceci est parfait. Là où ce beau raisonnement s'embrouille c'est lorsqu'il s'agit de départager la sphère d'action de chacun de ces deux journaux catholiques. D'après ce farceur, le "Bien Public" ne peut s'occuper de questions politiques purement matérielles, alors que le "Trifluvien" peut le faire. Ce qui est plus inquiétant pour nous c'est la menace de l'amusant rédacteur que, si nous nous occupons d'autre chose que de questions purement morales: "nous aurons à lui faire face..." C'est du moins ce qu'il nous crie d'en bas, si nous voulons descendre dans ce qu'il appelle: l'arène du journalisme. Après la guerre et la grippe, voilà encore un autre aspect qui n'a rien de gai.

Et alors suit une longue tirade où il est dit que les curés de toutes nos paroisses recommandent notre journal comme étant le seul journal indépendant du district et le journal catholique par excellence. Si l'affirmation du confrère est exacte, elle nous fait beaucoup d'honneur. D'ailleurs, nous avouons avoir fait tous nos efforts pour mériter l'estime de ceux qui nous reconnaissent indépendant et catholique. Après cela, la colère du confrère nous est parfaitement égale.

Au fond, tout ce long et filandré article n'a pas d'autre but que de nous faire savoir qu'il n'est pas content de l'administrateur de notre journal. Voilà du reste comment il s'explique là-dessus: "Nous ajouterons, écrit-il, que nous savons pratiquer la charité en ce qu'elle consiste à aider et secourir le voisin dans le besoin. M. l'administrateur du "Bien Public" n'en peut dire autant. A bon entendeur Salut."

C'est du dramatique. Information prise auprès de l'administrateur du B. P. celui-ci nous dit qu'il sait pratiquer la charité envers qui la mérite. Salutations, et bons souhaits.

Si nous prenons la peine de relever un peu longuement aujourd'hui tout ce gaïmatias, ce n'est pas tant parce que le rédacteur du "Trifluvien" nous intéresse, que pour rétablir un peu les choses au sujet du "Bien Public" journal catholique. Les mêmes prétentions que nous retrouvons aujourd'hui péle-mêle dans les colonnes du "Trifluvien" se débitent couramment au coin des rues lors de nos élections municipales, et un peu en tout temps par une sorte de politiciens la juste critique de leurs actes dérange. Pareil désagrément ne serait pas à craindre de la part d'une simple revue pieuse.

La sphère d'action d'un journal catholique n'est pas moindre que la sphère d'action d'un citoyen catholique, électeur ou contribuable. Sous notre régime constitutionnel la politique est à la base de tout. C'est le premier devoir du citoyen catholique de donner à son pays une politique juste et honorable, et cela à tous les degrés de l'administration de la chose publique. Il doit donner par son vote des législateurs consciencieux et respectables et s'intéresser à ce que, une fois élus, les représentants du peuple ne cessent pas d'être consciencieux et respectables.

Dans ce but, le citoyen catholique, comme le journal catholique, peut joindre ses efforts à celui d'un groupe ou d'un parti politique, mais ni l'un ni l'autre ne peut décemment se faire l'esclave d'un parti politique, pour devenir la chose des politiciens. L'esprit de parti, la partisanerie aveugle est devenue la grande plaie de notre pays, et de notre province, et c'est pourquoi il se trouve des citoyens catholiques, et quelques rares journaux catholiques qui préfèrent se tenir hors des partis politiques, afin de mieux juger ceux qui, dans la politique, méritent notre appui désintéressé. C'est l'attitude indépendante des partis qu'a prise le "Bien Public", et c'est celle qu'il entend garder. Ajoutons que, pour nous, catholique est un titre, et non pas un prétexte.

Nous rendons justice au gouvernement Gouin, comme à tous les gouvernements, fédéral et municipal. Seulement, nous ne croyons pas tenu de le louer sans mesure et à perte d'haleine lorsque leur administration est bonne; et nous prenons sur nous de leur indiquer là où elle devient dangereuse pour le meilleur intérêt public. Notre parfaite indépendance des partis nous permet cette attitude. Et nous considérons que nous rendons service à la population en lui mettant sous les yeux une critique désintéressée des hommes et des choses de la politique.

Le confrère nous dit qu'il n'est pas facile de critiquer M. Gouin parce que, entre autres choses, il a marché dans les rangs de la procession du Congrès Eucharistique, et qu'il fait publiquement sa profession de foi catholique dans toutes les grandes solennités. L'argument du confrère

est faible. D'abord, nous sommes en province catholique. Ce n'est pas que depuis que M. Gouin est au pouvoir que l'Eglise et l'Etat se coudoient, comme il dit, dans nos grandes démonstrations. Si lors du Congrès M. Tellier eut été premier ministre au lieu de M. Gouin, nous aurions vu pareillement le chef de la province catholique dans les rangs de la procession. Nous trouvons parfaitement déplacée la méthode du confrère qui veut faire du capital politique avec la religiosité apparente d'un homme public.

Nous trouvons également déplacée la tentative des journaux de partis de cacher sciemment la vérité au public dans le seul but de faire passer pour intangible le chef du gouvernement qu'ils servent. M. Gouin reste sujet à la critique comme n'importe quel chef d'Etat. Et de la part de ses partisans ce serait même un meilleur service à lui rendre de lui indiquer les points faibles de son administration, que de prétendre que tout ne peut être que parfait.

Il n'y a pas un an, un libéral qui joue un rôle tapageur dans la métropole, dénonçait M. Gouin comme un pur autocrate, et lui reprochait durement de ne pas faire une enquête sur le scandale de Maisonneuve qui a enrichi certains politiciens. L'enquête de Maisonneuve n'a pas encore eu lieu, et nous estimons que le parti libéral a tort de ne pas insister auprès de M. Gouin pour que la vérité se fasse. Le bon renom de la province ne gagne rien à éluder des enquêtes qui s'imposent. Moins de servilisme de la part des partisans qu'on même, et un plus grand souci d'honnêteté dans l'administration, serviraient mieux la cause du véritable intérêt public.

Au reste, la politique courtisane est plus dévouée au parti qu'à la population. Et notre confrère du "Trifluvien" nous en fournit abondamment la preuve par l'attitude qu'il tient en regard de notre politique municipale. Ici aux Trois-Rivières nos affaires municipales devraient être laissées sous la direction des contribuables, et notre autonomie civique aurait dû être respectée. Nous avons toujours insisté pour que la politique fédérale ou provinciale soit bannie de notre conseil de ville, et nous avions lieu d'espérer que le "Trifluvien" unirait ses efforts aux nôtres pour qu'il en soit ainsi.

Malheureusement le "Trifluvien" n'a voulu voir au conseil de ville que des chefs politiques à défendre. Les questions les plus importantes, et où la santé publique même est concernée, n'ont jamais pu l'émuovoir au point d'unir ses efforts aux nôtres pour obtenir de ses chefs la stricte protection qui nous est due. La question vitale de l'eau d'alimentation de notre ville qui passionne aujourd'hui tous les esprits, n'existe pas pour lui. En sorte que, si le "Bien Public", journal catholique et indépendant, n'avait pas pris en main la défense de notre population, nous n'aurions jamais su que la municipalité laissait servir aux contribuables depuis trop longtemps une eau déclarée dangereuse par le Bureau d'Hygiène provinciale.

Au fait, le "Trifluvien" a parlé une fois de la question de l'eau. Le 22 mars 1918, le confrère, rapportant une entrevue avec le surintendant Lambert, affirmait à la population que l'eau de l'aqueduc était excellente et ne présentait aucun danger. Le danger de la fièvre typhoïde venait d'ailleurs, d'après lui. Et l'explication qu'il donnait à ce sujet est assez amusante. Le microbe de la fièvre était contenu, non pas dans l'eau du Saint-Maurice, mais bien dans l'eau que nos braves laitiers donnaient à leur vache. C'est assez compliqué comme on peut le voir.

La prétention du "Trifluvien" est trop belle pour que nous ne la donnions pas textuellement. La voici:—Plusieurs cultivateurs percent des puits dans leurs étables. Ils se servent de cette eau pour faire boire leurs animaux, laver leurs vaches avant de les traire, et inévitablement cette eau contient de mauvais germes de maladies, puisque le jus de fumier la pollue."

Et c'est toute la lumineuse explication que le "Trifluvien," journal catholique extra, a donné à ses lecteurs depuis les quelques années que le service municipal sert à une population de vingt mille catholiques une eau contaminée par le dangereux Saint-Maurice.

JOSEPH BARNARD

La Question de l'Eau

Le Dr Leduc ignorait les résultats de l'analyse.

UNE LETTRE REVELATRICE.

Nous publions ici une lettre de l'officier sanitaire du Conseil supérieur d'hygiène en date du 7 août 1918. Par cette lettre nous voyons que le Dr Leduc, officier de santé de la corporation, se plaint que jamais il n'a eu connaissance des résultats de l'analyse de l'eau. L'ingénieur sanitaire affirme de plus dans la même lettre qu'il transmettait à Lambert chaque mois le résultat de ces analyses.

Voici le texte de cette lettre:— Montréal, 7 août, 1918.

Monsieur Z. Lambert, Ingénieur de la Cité, Trois-Rivières.

Monsieur,

Ci-inclus les résultats des examens d'échantillons d'eau faits au cours du mois de juillet.

Le Dr Leduc, officier de santé que j'ai rencontré à la convention de Fraserville m'a dit qu'il n'avait jamais eu connaissance des résultats que je vous transmettais chaque mois. Auriez-vous l'obligeance de lui en faire part?

Votre tout dévoué,

Ingénieur-Sanitaire.

Ceci ne cadre pas avec l'affirmation du surintendant Lambert dans sa lettre de jeudi dernier. Celui-ci déclarait n'avoir su que le 10 décembre 1918 que l'eau n'était plus potable.

A la date du 7 août 1918 l'ingénieur sanitaire dit à Lambert qu'il lui transmet chaque mois le résultat de l'analyse de l'eau.

Dans son rapport l'ingénieur sanitaire dit que des analyses ont été faites en février, et que l'eau a été trouvée dangereuse. Par la suite des analyses ont été faites chaque mois et même sur des échantillons pris chaque jour.

Et alors, comment cela se fait-il? Lambert ne transmettait pas le résultat des analyses au médecin de santé, le Dr Leduc. Pourquoi?

Depuis le 7 août, a-t-il transmis ces analyses au docteur Leduc comme lui demandait de le faire l'ingénieur du bureau d'hygiène provincial?

Si le Dr Leduc se plaint à Fraserville au bureau d'hygiène provincial que le surintendant de l'aqueduc ne lui transmet pas le résultat des analyses, a-t-il depuis révélé ce fait à notre conseil de ville?

Et d'ailleurs, que devient dans tout ceci notre département sanitaire, et le médecin qui en a charge?

Sans en dire plus long à ce sujet aujourd'hui, nous trouvons que toutes ces révélations stupéfiantes justifient la population de retirer sa confiance en un service d'utilité publique qui devrait être pourtant rigoureusement et constamment surveillé.

Il ne reste plus qu'à démontrer la responsabilité du Conseil de ville à ce sujet.

Le surintendant Lambert déclare dans sa lettre qu'il ne lui a fallu que

13 jours pour installer un chorinateur et stériliser l'eau de Saint-Maurice.

Il reste à savoir à quelle date exacte M. Lambert a mêlé à l'eau pure des puits, l'eau contaminée du Saint-Maurice. Car c'est de cette date que commence le danger. Ce qu'il faut connaître de plus ce sont les efforts faits par Lambert aux fins de savoir la nature du danger que le mélange de l'eau du Saint-Maurice laissait courir à la population des Trois-Rivières.

Finalement, le Conseil d'Hygiène supérieur doit nous dire quand il a informé le surintendant que notre eau était dangereuse. Si c'est avant le 10 décembre 1918, contrairement à ce qu'affirme Lambert, il restera à ce dernier le devoir de nous dire pourquoi il n'a pas installé alors le système qu'il se vante de n'avoir pris que 13 jours à poser.

S'il ne suffisait que de 13 jours pour rendre l'eau non dangereuse à boire, il est indispensable de savoir la date exacte à laquelle Lambert a été prévenu que l'eau n'était plus potable.

Le Dr Geo. Bourgeois est un des membres du Conseil supérieur d'Hygiène. Nous lui sommes reconnaissant d'avoir pris en main la cause de notre eau d'alimentation et de s'efforcer de faire la lumière sur toute cette affaire. Il ne fait que son devoir sans doute, mais c'est quelque chose que de le bien faire.

Dans une lettre que nous avons publiée ici, le Dr Geo. Bourgeois s'adressait au Conseil de ville. Cette lettre comportait plusieurs suggestions utiles et dont le Conseil aurait dû faire plus de cas.

Nous comprenons que le 23 décembre, toutes les suggestions faites par le Dr Bourgeois, membre du conseil supérieur, étaient loin d'être réalisées, et que de ce fait, ce que déclare le rapport des commissions permanentes n'est pas justifié.

Le rapport de l'assemblée du 23 décembre déclare ce qui suit:—"Lu une lettre du Dr Geo. Bourgeois, transmettant deux lettres du Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec. Vu que les mesures suggérées par cette lettre ont déjà été prises par le Département de l'Aqueduc, vos commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table."

Le Conseil ferait sagement de considérer moins à la hâte les suggestions faites.

J. B.

CAISSE POPULAIRE

Rapport de la Caisse Populaire des Trois-Rivières, finissant le 30 novembre 1918.

Table with 2 columns: RECETTES and DEPENSES. Includes rows for Recettes sur billets escomptés, Recettes sur hypothèques, Taxe d'entrée, Loyer, Chauffage, etc.

Table with 2 columns: RECETTES and DEPENSES. Includes rows for Recettes sur billets escomptés, Recettes sur hypothèques, Taxe d'entrée, Loyer, Chauffage, etc.

Table with 2 columns: RECETTES and DEPENSES. Includes rows for Recettes pour l'année 1918, Recettes pour l'année 1917, Surplus.

Table with 2 columns: RECETTES and DEPENSES. Includes rows for Mouvement de l'argent pendant l'année 1918, Mouvement de l'argent pendant l'année 1917, Surplus.

Table with 2 columns: RECETTES and DEPENSES. Includes rows for Mouvement de l'argent à la Caisse Populaire des Trois-Rivières, pendant les mois de Décembre 1917-18, Décembre 1918, Décembre 1917, Surplus.

THOMAS BOURNIVAL, Gérant

Correspondance

Monsieur le Rédacteur,

Avec la plus grande partie des citoyens bien pensant nous applaudissons il y a quelques deux semaines à l'initiative prise par le Docteur Bourgeois pour régler la question de l'eau; la semaine dernière nous lisions dans vos colonnes la longue lettre du surintendant Lambert, explication boiteuse, suave, suivant votre expression, et nous restons convaincu que notre surintendant a perdu là une belle occasion de se taire.

Inutile d'insister, ses supérieurs ont dû le lui faire comprendre en lui tirant l'oreille. En effet, une épître comme celle-là, remplie de contradictions et d'inexactitudes, sans oublier les tirades électorales aux mères de familles etc, a fait sourire et hauser les épaules a grand nombre de gens sérieux qui, en d'autres circonstances, auraient pu être sympathiques à son auteur.

M. Lambert vous admettez naïvement que depuis 1914 vous mêlez l'eau du Saint-Maurice à l'eau des

puits et vous dites d'un autre côté que vous ignoriez avant décembre dernier que l'eau que vous nous serviez était contaminée.

Ne savez-vous pas que l'eau du Saint-Maurice est contaminée? si tel est le cas vous êtes le seul à l'ignorer. Tous les citoyens de Trois-Rivières qui ont suivi la question de l'eau depuis quelques années n'ont pas besoin du Conseil Supérieur d'Hygiène pour leur prouver une chose qui a été prouvée bien avant aujourd'hui.

Il est donc logique de croire que c'est vous qui en faisant votre mélange contaminiez notre eau. Le faites-vous par légèreté, par ignorance ou parti pris, d'une façon ou d'une autre le fait brutal est là: vous contaminez notre eau avant de nous la servir.

Vous dites: les pointes ne sont plus suffisantes depuis 1914, la quantité d'eau requise par la population est trop considérable, il faut changer de système. Vous avez pris quatre années à vous apercevoir de cela et vous avez encore trouvé le moyen dans ces deux derniers mois de dépenser cent mille dollars de notre argent pour cons-

truire une usine évatrice que vous attachez à un système que vous condamnez!

Et maintenant vous voulez encore dépenser un autre cent mille dollars et plus pour construire un filtre à gravité?

Ah! non, M. Lambert, les citoyens commencent à en avoir assez des expériences que vous faites au dépens de leur deniers et j'irai plus loin, je dirai au dépens de leur santé et même de leur vie.

Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins, la question est très grave; vous venez justement d'augmenter la taxe d'eau pour rencontrer les dépenses énormes que vous a fait faire votre ingénieur, malgré ces fortes dépenses, l'eau que vous nous servez n'est pas potable; en plusieurs circonstances la faible pression de l'eau a été cause de désastre par le feu.

Vous êtes les administrateurs, nous payons les pots cassés; nous croyons le surintendant Lambert responsable de l'état de chose actuelle et nous demandons une enquête sérieuse et impartiale sur l'administration de son bureau.

Citoyen.

L'avez-vous bien compris? M. Paul Dufault, le ténor que les foules ont applaudi, chantera à Sainte-Geneviève de Batiscan, mercredi soir, le 22 du courant. Prix \$1.00 et 75 cents.



CORPORATION DE LA CITE Des Trois-Rivières

Vente de débentures

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à quatre heures p. m. lundi, le 27 janvier 1919, pour achat de \$40,000.00 de débentures de "Les Commissaires d'Ecoles pour la cité des Trois-Rivières, datées du 1er novembre 1918, payables le 1er novembre 1928, portant intérêt au taux de 6% par année, payable semi-annuellement le 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le principal et les intérêts payables au bureau du Trésorier de la Cité des Trois-Rivières ou à la Banque d'Hochelaga à Montréal, Québec ou Trois-Rivières. Livraison et paiement à être faits à la Banque d'Hochelaga aux Trois-Rivières, Montréal ou Québec, le ou vers le 15 février 1919, avec intérêts accrus jusqu'à la date du paiement. Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté payable au Trésorier des Commissaires d'Ecoles pour la cité des Trois-Rivières, pour le montant représentant un pour cent du montant total de l'émission.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Toutes autres informations ou particularités pourront être obtenues du soussigné sur demande.

ARTHUR NOBERT.

Trésorier des Commissaires d'Ecoles pour la cité des Trois-Rivières. Qué.

Paul Dufault

Grand Tenor Canadien Chantera

Mercredi, le 22

du courant à

STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN

Notre distingué compatriote sera accompagné d'artistes de renom.

Admission \$1.00 et 75c

SANATORIUM

DU
Dr DEBLOIS

TROIS-RIVIÈRES, P. Q.

On y traite avec succès les maladies nerveuses et chroniques, Neurasthénie, Dyspepsie, Rhumatisme, Névralgies, affections chroniques du foie, des reins et de la vessie, Maladies des femmes et toutes les débilités générales. Applications de méthodes scientifiques et modernes : cure d'eau, bains électriques, de vapeur, de lumière et d'air chaud, ozone, Rayons X, massage, sérum, bains d'eau minérale, etc.

30 années de succès—Deux médecins résidents—Eau minérale gratis—Capacité 100 lits.
Recommandé par les médecins comme l'endroit idéal pour se reposer et recouvrer sa santé. Prix très modérés.

Reduction spéciale durant la saison d'hiver—
Pour renseignements et prospectus illustrés, adresser : **Dr DEBLOIS, Trois-Rivières, P. Q.**

Téléphone Bell 658 Résidence 387
Dr J. H. BELAND
CHIRURGIEN-DENTISTE
2 a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIÈRES
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 5 heures
Dimanche par correspondance
Bureau : Tel. 763. Res. : Tel. 206
Dr Eugène Bourgeois
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs
28 rue Des Forges, Trois-Rivières.
Tel. 979 Bureau (1 hr à 4 P. M., 7 hrs à 8 P. M.)

Dr R. BEAUDRY
Médecin-Chirurgien
és. 72 Ste-Julie, Trois-Rivières

AVOCATS
CHARLES BOURGEOIS, B. A. LL. M.
Avocat
9, rue St-Joseph, Tel. 233

JOSEPH BARNARD
AVOCAT
3 rue Hart, Tel. 640
Résidence : 17 rue St-Pierre, Tel. 484

GEO. HENRI ROBICHON
Avocat
Bureau : Edifice Banque Hochelaga, Trois-Rivières
P. N. Martel, C. R. Fernand Quesnel
Paul Martel
Martel, Martel & Quesnel
16 Bonaventure, Tel. 61 Trois-Rivières

Téléphone Bell 1000
Dupuis, & Langlois
AVOCATS
4 rue St-Joseph, Trois-Rivières

Mrs Desilets Aug. Desilets
DESILETS & DESILETS
Avocats
25 - Rue Alexandre, - 25
Tel. Bell 511 Trois-Rivières

François Lajoie Téléphone Bureau 825
Léon Lajoie Résidence 22
LAJOIE & LAJOIE
AVOCATS
138 rue Notre-Dame, Trois-Rivières

U. J. Asselin Ernest L. Denoncourt
ASSELIN & DENONCOURT
ARCHITECTES
138 rue NOTRE-DAME
Bloc Lajoie
Téléphone Bell 963 Trois-Rivières

ASSELIN & DENONCOURT
ARCHITECTES
138 rue NOTRE-DAME
Bloc Lajoie
Téléphone Bell 963 Trois-Rivières

HOPITAL

Pour pianos et Graphophones

Il nous fait plaisir d'annoncer à notre nombreuse clientèle, que nous venons d'ouvrir un nouveau département pour accorder et réparations de pianos, pianos automatiques et orgues. Nous réparons aussi avec soin toutes les marques de Graphophones.

Nous vous garantissons satisfaction.

C. W. LINDSAY Limitée

J. A. TRUDEAU, gérant
21 rue Des Forges, Trois-Rivières

C'est avec plaisir que vous rentrez dans votre maison, quand elle est meublée avec goût, et de savoir qu'elle est admirée par vos amis; vous êtes satisfait d'avoir reçu pour la valeur de votre argent; c'est ce dont nos clients se sont rendu compte par le passé. Toujours en mains les styles les plus nouveaux et des meubles d'un fini de première classe. Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. GUILBERT, gérant
169a rue Notre-Dame, Tél. 741. Trois-Rivières.

Philippe Beaudoin,

Craignons les Boches

LE MARECHAL FOCH DIT :

LA GUERRE PEUT RECOMMENCER

(Service spécial du "Soleil")
Montréal, 13.—Le "Standard" de cette ville publie dans son édition de dimanche, sous la signature de Frederick Cunliffe-Owen, un article du plus haut intérêt dont nous donnons ci-dessous le résumé. Il s'agit d'un avertissement très grave que vient de donner le maréchal Ferdinand Foch aux gouvernements alliés concernant la démobilisation.

Le maréchal Ferdinand Foch, dit M. Cunliffe-Owen, vient de donner un avertissement d'une gravité extrême qui, par sa nature, devra attirer l'attention générale de notre continent. Le maréchal met en garde contre une démobilisation précipitée des forces militaires, navales et industrielles de guerre. Il appuie sur le fait que la suspension des hostilités n'est due qu'à la conclusion d'un armistice dont l'ennemi n'a d'aucune façon rempli les conditions. Si la paix est probable, elle n'est pas assurée encore. L'état de guerre existe toujours et existera tant que la paix ne sera pas signée définitivement. Dans l'intervalle, il faut s'attendre à une reprise des hostilités.

Un facteur qui a sans doute contribué à la retraite des Allemands vers le Rhin et à la dislocation du système monarchique dans les deux empires du Centre, c'est qu'on a compris que l'arrivée en France de deux millions de soldats américains soulagerait les armées alliées et leur serait d'une irrésistible assistance. Mais les Américains sont démobilisés, ramenés trop vite dans leur pays, le sens de l'infériorité numérique qui a poussé l'Allemagne dans l'abîme sera diminué d'autant, ce qui pourrait l'encourager à résister encore. Il ne faut pas fermer les yeux, malgré toute son anxiété de revoir les soldats au foyer, devant le fait que l'Allemagne a encore des millions de troupes armées et bien disciplinées prêtes à la reprise des hostilités. Durant la semaine qui vient de s'écouler, nous avons à nous convaincre personnellement que la population allemande, loin de mourir de faim, est bien nourrie, et ce qui est pis, ne réalise pas que l'Allemagne est défaite.

Voilà certes une situation alarmante et elle explique parfaitement le retard apporté par les gouvernements des puissances centrales à remplir les conditions de l'armistice. Comme exemple, la commission navale alliée, conduite par un vice-amiral anglais escorté par de petits navires de combat, en inspection des unités allemandes, rencontra parfois tant d'obstacles et de refus de la part de ces dernières, qu'à plusieurs reprises il fallut se préparer au combat et menacer les Allemands de les bombarder. Les Allemands fermaient les portes de leurs arsenaux aux inspecteurs et faisaient tout leur possible pour cacher des centaines de destroyers et de nombreux sous-marins dont ils avaient reconnu l'existence sous serment lors de la signature de l'armistice.

Nous avons tant répété que l'objet des Alliés de l'Entente était de détruire et de renverser le militarisme des Hohenzollerns et que nous n'avions pas de haine contre le peuple allemand lui-même, que ce dernier s'imaginerait, depuis qu'il s'est débarrassé de son kaiser, nous n'entretenons contre lui aucun ressentiment et que nous sommes prêts à reprendre nos relations amicales. C'est sa prétention que le sujet de notre différend étant éliminé, il ne peut plus y avoir entre nous de difficultés. Il ne veut pas comprendre que l'Allemagne est battue et qu'elle devra réparer ses torts. Quand il verra que nous sommes décidés à exiger réparations et à infliger la punition méritée, il se peut qu'il préfère recommencer les hostilités.

Qu'on se rappelle l'occupation de la Prusse par Napoléon après la bataille de Iena, en 1806, qui fut une défaite écrasante pour l'ennemi, à tel point que toute la maison royale s'était enfuie sans même emporter de bagages. Napoléon prit possession de Berlin, et ses troupes y furent accueillies, non seulement avec soumission, mais avec des manifestations de joie apparente. Cette occupation de la Prusse dura plusieurs années, et pourtant, dans ce même temps, la Prusse réussit à organiser une armée secrètement qui vint à bout d'expulser les Français et contribua grandement à la chute du grand empereur de France.

Combien plus grand n'est-il pas aujourd'hui le danger que les Allemands représentent les hostilités, quand ils ne se rendent pas compte ni ne comprennent d'aucune façon qu'ils ont été battus une fois de plus, cette fois par l'Entente.

Les dépêches qui nous arrivent d'Europe paraissent tendre à faire croire que toute l'Allemagne est dans un état chaotique; qu'il n'y a pas de gouvernement stable, et que si nous n'aidons par les Alle-

mands à rétablir l'ordre et la loi ainsi qu'à organiser un puissant gouvernement central, en faisant des concessions et en adoucissant la sévérité des termes de l'armistice, nous ne pouvons nous attendre à ce que nos demandes faites dans l'armistice soient remplies.

A tous ceux qui veulent se donner la peine d'y réfléchir quelque peu, il est évident qu'à Berlin, il y a une autorité centrale, qui a le contrôle suprême, bien qu'elle semble cachée. Les agents pro-allemands n'ont pas cessé leurs activités dans les pays de l'Entente.

La semaine dernière on a découvert sur un transport américain de l'armée des quantités de pamphlets pour inciter les soldats de retour du front, à détester les Anglais et les Japonais. Bien plus, il y eut sur presque tous les transports de troupes des agents allemands secrets, qui étaient vêtus en uniformes américains.

Le bruit a couru dans Paris et par toute la terre, que le président Wilson allait intervenir pour Cailhau pour assurer sa liberté et l'abandon de tout autre procès contre lui. Ce sont les Allemands qui ont déclenché cette nouvelle.

Ceci est naturellement fait dans le but d'exciter le mauvais vouloir de tous les adhérents de Clémenceau et contre le président Wilson et la nation qu'il représente. Et de plus ce faux rapport fortifie les socialistes et la classe ouvrière, et pourrait troubler le présent gouvernement populaire de la France.

Pourquoi nous avons droit au sou Bilingue.

Les journaux ont annoncé, il y a quelques temps que le Gouvernement Fédéral était sur le point de frapper un nouveau sou canadien. Quelques journaux ont déjà demandé dans des articles récents que le nouveau sou soit bilingue. Le Gouvernement Fédéral ne peut pas, semble-t-il, refuser aux Canadiens-Français la faveur qu'ils réclament comme un droit, et ce, pour les raisons suivantes:

"Les Canadiens-Anglais et les Canadiens-français sont au Canada sur un pied d'égalité. Nos hommes d'état d'autrefois l'ont maintes et maintes fois déclaré, et c'est pour reconnaître cette situation que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a été rédigé. Numériquement, les Canadiens-Français comptent pour un bon tiers de la population du Canada, et qu'à ce titre, ils ont intérêt à ce que le sou bilingue affirme partout l'existence de leur groupe ethnique.

Les Canadiens-Français, historiquement, ne peuvent être traités au Canada en étrangers et comme des ilotes. Les premiers, nos ancêtres sont venus au Canada: les premiers, ils ont civilisé le pays depuis les provinces de l'est jusqu'aux prairies de l'ouest, ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. Le sou bilingue rappellerait donc ce que nous avons fait pour le Canada.

Il ne convient pas que le Gouvernement, après avoir envoyé Outre-Atlantique des troupes pour la défense des petites nationalités, néglige ici la reconnaissance des droits de la minorité Canadienne-Française.

Il ne convient pas non plus qu'à l'heure où l'Angleterre et la France sont étroitement unies, que les Anglais du pays traitent injustement les Français du pays.

sa. Encore relativement jeune et doté d'une constitution des plus robuste ce brave père de famille semblait devoir prolonger sa carrière de longue années encore mais hélas!... victime à son tour de cette terrible épidémie il dut en quelques jours dire adieu à la vie afin d'entrer dans l'éternité. Le défunt, qui emporta dans la tombe l'estime de tous ceux qui l'ont connu, laisse pour déplorable sa perte son épouse née Exina Brodeur ainsi que trois garçons et trois filles.

Aux familles si cruellement atteintes nous offrons l'expression de nos plus vives sympathies.

FUNÉRAILLES.—Lundi le 30 avaient lieu le service et la sépulture de Ovella Savoie fille de Adam Savoie décédée à l'hôpital de Joliette le 27 décembre. A cette occasion l'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil et l'office divin desservi en diacre et sous-diacre et auquel assistait un grand nombre de parents et amis fut des plus solennelles.

Mardi le 31 le temple saint gardait encore ses somptueux décors funèbres pour les funérailles de M. Médéric Bourassa, cette cérémonie non moins imposante que la précédente fut célébrée au milieu d'une nombreuse assistance.

Jeudi le 2 janvier funérailles de Joseph Charette fils de Garceau Charette décédé des suites de l'influenza au cours de novembre.

Samedi funérailles de M. Alfred Bourassa et de Mlle Marie-Anne Renière; ces obsèques ne laissant encore rien à désirer tant sous le rapport de l'assistance que de la solennité.

MARIAGE.—Mercredi le 8 janvier M. Omer Plourde unissait sa destinée à celle de Mlle Alma Vincent; les heureux époux partirent quelques heures après pour un voyage à Montréal.

Le même jour M. Donat Bergeron conduisait à l'autel Mlle M. Anne Rivard. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Elections.—A une dernière assemblée des francs tenanciers de cette paroisse M. Pierre Julien fut élu Marguillier en remplacement de M. Henri Bergeron sortant de charge.

Au cours du mois dernier M. le Curé procéda aussi à l'élection de nouvelles dignitaires des Enfants de Marie; Mlle Lydia Dampousse fut nommée présidente, Mlles Irène Duhaime et Elvina Bourassa assistantes.

Sincères félicitations aux nouvelles élues.

DIVERS.—La belle fête de Noël fut comme d'ordinaire célébrée avec le plus brillant éclat, parure magnifique, joli chant, assistance nombreuse en un mot rien ne manquait à la solennité de cette fête désirée. Les nombreuses communications qu'on distribua alors sont une preuve des plus convaincantes de la foi de notre population envers le mystère béni de ce jour!

MASKINONGE
MORT DE MME LOUIS A. SAUCIER
Cette bonne et très pieuse dame, tertiaire de Saint-François munie des secours spirituels de notre Sainte Religion, est décédée le onze courant au matin à l'âge de 74 ans et 7 mois.

Les funérailles de Mme Saucier

de son nom de famille Rose de Lima Pelland, ont eu lieu le 13 courant au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de la famille Saucier.

M. le chanoine Béland, curé assisté de diacre et sous-diacre, chanta son service. Les porteurs, quatre neveux, étaient MM. Joseph et Ovide Saucier, Arthur et Ernest Lessard.

Les dames tertiaires revêtues de leurs longs voiles noirs assistaient en bon nombre ainsi que plusieurs hommes tertiaires assistaient aux funérailles.

Mmes Cléophas Bastien et Napoléon Carufel firent la collecte. Conduisaient le deuil: M. Louis A. Saucier, l'époux de la défunte, MM. Ephrem et Charles, ses deux fils, Hormidas Bruneau, son gendre, Freddy Saucier, petit fils, et plusieurs autres parents.

Nos sympathiques condoléances à la famille Saucier.

ELECTION DU MAIRE.—La votation des électeurs municipaux s'étant faite au scrutin secret, hier, le 13 M. Théophile Sicard cultivateur est sorti vainqueur de la lutte chaudement contestée par son concurrent, M. Arthur Bari, commerçant.

M. Théophile Sicard est élu maire de la paroisse de Maskinongé, avec une majorité de 39 voix.

SERVICE ANNIVERSAIRE.—Ce matin le 14, le service anniversaire de feu Dame Octave Valois.

LOUISEVILLE

Les élections du club Saint-Antoine ont eu lieu dimanche le 12 janvier au soir avec le résultat suivant:

A la présidence M. Onésime Gélinas, sortant de charge, avec 28 bulletins en sa faveur, 3 votes ont été donnés pour M. Olivier Coulombe et un pour M. Victor Dampousse.

Le nouveau bureau de direction pour l'année 1919 est composé comme suit:

Président M. Onésime Gélinas, vice-président M. Charles Saint-Jean; directeurs: MM. Napoléon Bazin, Olivier Mineau, Frank Lafleur, L'avocat Béland, le notaire J. H. Ferron, secrétaire.

SAINT-ADELPHÉ

Remerciements à la Séraphique Gemma Galgani, pour grande faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

J. V. S. A.

TERRE A VENDRE

Une grande et magnifique terre, située dans la Banlieue des Trois-Rivières, près du calvaire, bien bâtie bien en ordre, à vendre avec ou sans rouler, à des conditions très avantageuses.

S'adresser à Mme Napoléon Girard, Banlieue des Trois-Rivières, j. n. o.

Vous désirez sans doute encourager nos bons marchands canadiens-français? Rendez-vous donc alors chez Bondy et Beaulac. Ils ont toujours donné satisfaction, depuis trente ans que leur maison existe.

Vous désirez un bel habit en coupe élégante? Rendez-vous chez Albert Gélinas, le bon tailleur, 86a rue Royale.

PETITES ANNONCES

Pommes - Fruits - Légumes

Je viens de recevoir un char de pommes Spys, pinawin, croquem, 2. Buzan, King et bien d'autres variétés depuis \$4.75. Toujours en mains une grande quantité de fruits et de légumes, de première qualité. Un prix spécial sera fait aux commerçants de la ville et de la campagne.

Edmond Lafontaine,
coin des rues St-Olivier et Plaisante, Trois-Rivières.

A VENDRE Une glacière "Eureka", une presse à saucisse, 50 lbs, moteur électrique pour hacher la viande, une tranchante à jambon "Burkel", une caisse enregistreuse, un comptoir en bois franc avec panneaux en tules, des voitures de livraison, (été et hiver). Le tout en très bonne condition. S'adresser à T. Ruel, 48 Champfleur, Tel. 835.

A VENDRE—Un hôtel de tempérance situé en face de la station de Charette contenant 15 chambres à coucher, salle et salon, salle à dîner, salle d'échiquier, cuisine et toutes autres dépendances, hangar, écuries, chevaux d'attelage, voitures d'hiver et d'été, un bel endroit pour un magasin. S'adresser à M. A. Auger, propriétaire, Charette, Co. St-Maurice. 2fs.

Harmonium-occasion! Nous avons un certain nombre d'harmoniums de marques bien connues, que nous avons réparés et mis en parfaite condition et que nous vendrons à de bas prix exceptionnels à partir de \$50.00, des conditions aussi faciles que 75c par semaine. Venez les voir avant d'acheter votre harmonium. C. W. LINDSAY LIMITEE, 21 rue Des Forges, Trois-Rivières.

Piano pour commençants Petit piano "Canada" carré fait à Montréal, entièrement réparé, son doux, caisse en palissandre magnifiquement finie, une occasion à \$50.00. Conditions faciles \$5.00 comptant et \$4.00 par mois. C. W. LINDSAY LIMITEE, 21 rue Des Forges, Trois-Rivières.

Piano-occasion Très beau piano droit de la marque "New England Piano Co." en très bon ordre, 7-13 octaves, et très belle caisse. Conditions faciles, \$10.00 comptant. Balance à \$6.00 par mois. C. W. LINDSAY LIMITEE, 21 rue Des Forges, Trois-Rivières.

Piano Weber Magnifique caisse en acajou, cadre tout en fer massif, touches en ivoire et en ébène, 7-13 octaves n'a été en usage que durant très peu de temps; à l'appareil et joue comme un instrument neuf. Seule \$250.00. Conditions faciles \$10.00 comptant et \$7.00 par mois. C. W. LINDSAY LIMITEE, 21 rue Des Forges, Trois-Rivières.

A louer Deux belles chambres meublées, eau chaude et eau froide, au centre de la ville, usage du téléphone. S'adresser à de Carufel, 27a rue Des Forges ou 4 rue Hart. j. n. o.

ON DEMANDE—Une jeune fille sachant l'anglais, connaissant bien le commerce de nouveautés trouverait un emploi très rémunérateur en s'adressant immédiatement par lettre à Adolphe Fugère, 138 rue Notre-Dame, casier 455. j.n.o.

PERDU—Un porte-monnaie a été perdu dans le magasin 5-10-15. Il contenait \$16 en argent et un peu de monnaie, un reçu de loyer. Récompense généreuse à qui le rapportera au No. 330 rue St-Philippe. 2fs

Perdu Un porte-monnaie noir contenant une vingtaine de dollars a été perdu, la veille du jour de l'an, sur la rue Des Forges, ou Notre-Dame. Récompense généreuse à qui le rapportera au "Bien Public". 2f.

SERVANTE DEMANDEE—On demande une servante connaissant l'ouvrage ordinaire de la maison. Les lavages se font en dehors. S'adresser à J. C. Poitras, coin St-Roch et St-Olivier.

PERDU—une montre en or, 14 k, pour dame. Prière de rapporter au bureau du "Bien Public."

A VENDRE—Une propriété rue Sainte-Geneviève, Nos 246-248—terrain 40 pieds par 100, maison 27 pieds par 33 à deux logements, avec allongé, hangar. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à Anselme Dubé, 9 rue Plaisante—ou bien 133 rue Bellefeuille.

A vendre Lot vacant, coins des rues Hart & Alexandre.

Lot 2169, rue Bonaventure, voisin de la propriété du Dr. Godin.

Lot 1995, rue Cartier, voisin de la propriété de Mr Beaulac.

Lot 2129, avec pâtisseries dessus construites Nos. 24 et 26 rue ST-François-Xavier.

Pour prix et conditions de vente, s'adresser à G. L. de Lottinville, Sherbrooke, Que.

A VENDRE une paire de chaussures et patins, grandeur 6 1/2. Une paire de raquettes presque neuves grandeur moyenne. S'adresser C. P. R. Restaurant.

PERDU—Un rug en pluche a été perdu dans les ponts du St-Maurice à aller au centre de la ville en passant par la rue St-Paul. Récompense généreuse à qui le rapportera à M. Louis Robert au magasin de M. Jos. L. Fortin.

A VENDRE à St-Maurice, dans le rang St-Alexis, côté nord, une magnifique terre de 60 arpents, toute en culture. Bien bâtie trois bâtisses, un caveau à patates, en pierre; service d'eau dans tous les bâtiments; bonnes doloires. Prix \$9,000.00 comptant, ou \$5,000.00 comptant, la balance à des conditions faciles. S'adresser à M. Eugène Loranger, Farleton, Ontario.

30% Qui veut gagner 30 p.c. de commission en vendant un article nouveau, article de première nécessité? Expérience pas nécessaire. Ville et campagne, s'adresser à L. Boisvert, Louiseville, Qué. 2fs

POSITION DEMANDEE—Une jeune fille connaissant un peu l'anglais, ayant expérience de bureau, demande position. S'adresser à 204 Ste-Geneviève.

ON DEMANDE A LOUER une ou deux chambres meublées pour deux personnes dans famille privée. Donner conditions à Poste Restante, "Le Bien Public".



Le savon Gold est le meilleur morceau de savon jaune pour le blanchissage que vous puissiez acheter. C'est aussi le plus gros morceau. Comparez-le avec n'importe quel autre se vendant au même prix, et vous constaterez qu'il est plus gros. Employez-le une fois et vous continuerez à vous en servir. Rappelez-vous le nom et l'enveloppe de sorte que vous serez sûr d'avoir ce que vous demandez.

Le Savon Gold est manufacturé par la Procter & Gamble Co. Hamilton, Canada.

Gold Soap

The Big Good Laundry Soap

"COMMUNIQUE"

COURRIERS

SAINT-PAULIN

DECES.—Lundi le 23 décembre s'éteignait doucement dans le Seigneur Mlle Marie-Anne Renière; cette pauvre jeune fille, tomba victime de l'influenza qui en quelques heures à peine la coucha dans la tombe laissant dans la plus profonde désolation, sa mère que le terrible mal retenait aussi sur un lit de douleur. La défunte qui, par ses belles qualités du cœur et de l'esprit avait su s'attirer l'estime de tous, faisait partie de la congrégation des Enfants de Marie. Sur la tombe de cette pieuse compagne hélas! trop tôt disparue les congréganistes déposent humblement leur tribut de prières et d'éternels regrets!... Dimanche le 27 décembre l'impitoyable moissonneuse frappait encore un terrible coup en enlevant un de nos respectables citoyens dans la personne de M. Médéric Bourassa.

Chez Cyrille Rouette

Les meilleures marques dans les chaussures



POUR LA SAISON D'HIVER

NOS MARQUES DE CHAUSSURES

"Slater"
"Kingsbury"
"Astoria"

N'ont pas besoin d'être annoncées, elles se recommandent d'elles-mêmes. L'honorabilité de notre maison est votre propre garantie.

SPECIALITE: Bottines à talons bas pour dames. Chaussures avec semelles en "Neolin."

Cyrille Rouette, 187 rue Notre-Dame
Téléphone 82 Trois-Rivières

AUX CULTIVATEURS!

LISEZ BIEN CECI

Nous achetons la crème provenant des petits centrifuges, et nous payons les plus hauts prix du marché. Ecrivez-nous dès cette semaine pour connaître nos conditions.

LA CRÈMERIE DES TROIS-RIVIÈRES

TELEPHONE 308. 29, Rue ST-GEORGES. TROIS-RIVIÈRES.

Téléphone Bell 331

Teinturerie Gonthier

GEORGE MOREL, prop.

NETTOYAGE, TEINTURE, REPASSAGE et REPARATION

Visitez vos garde-robes et envoyez à la teinturerie ce qui est fatigué et défraîchi. Faites du neuf avec du vieux.

P. S. Pressage d'habits et de costumes à la vapeur: 50 sous.

280, rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Téléphone Bell 419 Electricien Diplôme

Jean B. Badeaux

ELECTRICIEN

Installation de système d'éclairage, chauffage moteurs, etc. Tous mes ouvrages ne sont payables qu'après l'inspection de la The C. F. U. A.

Reparations faites avec le plus grand soin.

Satisfaction garantie. Bas prix.

Toujours en magasin toutes les fournitures électrique de première classe.

471 - ST-MAURICE - 471 TROIS-RIVIERES.

SPECIALITE: Nettoyage et remise à neuf des garnitures électrique.

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL, Quc.

Succursales ou correspondants dans toutes les parties du Canada

CAPITAL PAYE	\$ 4,000,000.00
FONDS DE RESERVE	3,700,000.00
ACTIF au delà de	34,000,000.00

Bureau de Direction:

J. A. VAILLANCOURT, Ecr. Prés., ALPHONSE TURCOTTE, Ecr.
HON. F. L. BEIQUE, Vice-Président, E. H. LEMAY, Ecr.
HON. J. M. WILSON, A. A. LAROCQUE, Ecr.
A. W. BONNER, Ecr.

Opérations de banque en général:

Attention spéciale portée aux affaires par correspondance. DEPARTEMENT D'EPARGNE: Des dépôts à partir d'un dollar sont acceptés et peuvent être retirés à volonté. L'intérêt sur ces dépôts est calculé au plus haut taux courant et payé deux fois l'an. Département spécial pour dames. Traités et mandats d'argent émis et négociables partout. COMPARTIMENTS DE SURETE A LOUER: Grande commodité pour la sûreté des valeurs.

Succursales aux Trois-Rivières

RUE DES FORGES, Maurice Marcotte, gérant.
(Quartier Notre-Dame) rue Champflour J. Arthur Marchand, gérant

Les voyageurs de Commerce à Sir Thos. White

Le secrétaire-correspondant du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Québec nous communique une copie de la lettre ci-dessous, adressée au ministre des finances du Canada. Voici:

Québec, 3 janvier, 1919

A l'honorable Sir Thomas White, Ministre des Finances, Parlement fédéral, Monsieur le Ministre,

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Québec réuni en une assemblée générale régulière le samedi 28 décembre dernier, prenait officiellement connaissance que votre ministère venait d'émettre en circulation des "timbres d'épargne" et constatait en même temps l'absence totale de la langue française sur ces timbres.

Nous regrettons vivement cette décision de votre ministère et nous tenons à vous faire savoir que pour notre part nous nous abstenons de nous procurer de ces timbres d'épargne tant que nous ne pourrions pas nous en procurer imprimés en français.

Si vraiment votre gouvernement désire que la Province de Québec lui prête son argent, le moyen pour en arriver à ce but est tout indiqué: qu'on fasse droit à notre demande.

En refusant de vous rendre à nos légitimes revendications vous risquez de rendre vos emprunts impopulaires.

Nous communiquons copies de cette lettre à la presse en même temps que nous avons l'honneur de vous soumettre notre requête que, nous l'espérons, votre ministère prendra en sérieuse considération.

Croyez-moi, honorable Monsieur, pour le C. C. V. de Québec, Votre respectueux serviteur,
J. E. RENAUD, Secrétaire-Corresp.

Les Recettes de nos chemins de fer en 1918

CELLES DU C. P. R. DU G. T. R. ET DU C. N. R. SE TOTALISENT A 272 MILLIONS.

UN RECORD ETABLI

Nous avons déjà publié un état comparatif des recettes brutes annuelles du Pacifique Canadien. On nous communique aujourd'hui les rapports du Grand-Tronc et du Canadien-Nord. Les recettes du G. T. R., en 1918, sans tenir compte des dépenses, ont été de 70 millions de dollars environ, tandis que celles du C. N. R. ont été de 47 millions; les augmentations respectives sur 1917 sont de 21 et de 14%.

Voici un tableau fournissant les chiffres des recettes brutes mensuelles totalisées de nos trois principaux chemins de fer, pour 1918 avec le chiffre de l'augmentation ou de la diminution par rapport à la période correspondante de 1917:

1918	Brut.	Augm. P. C.
J	\$17 368 662	82 326 .5
F	15 551 381	507 775 3.3
M	20 960 579	993 142 5.0
A	23 084 035	2 847 924 14.1
M	23 342 318	336 985 1.5
J	23 017 449	264 270 1.1
J	22 752 872	18 808 .1
A	22 748 338	2 741 314 13.7
S	23 689 425	3 933 104 19.9
O	27 037 087	4 118 260 18.0
N	25 716 772	2 693 180 11.8
D	26 775 114	6 447 415 31.9

Totaux: \$272 044 032 \$23 580 125 9.5

*—Diminution.

Voici maintenant un état des recettes brutes totalisées des trois mêmes voies ferrées, depuis huit ans, où, l'on verra qu'en 1918 un record a été établi:

1918	\$272 044 032
1917	248 463 907
1916	234 287 470
1915	184 222 742
1914	179 753 773
1913	218 723 579
1912	205 921 897
1911	174 270 714

Courriers Nécrologie

Le 28 décembre dernier, à Saint-Léonard d'Aston, s'éteignait paisiblement au sein de sa famille, M. Magloire Martin, à l'âge de 83 ans et deux mois. Outre son épouse, le regretté disparu laisse pour déplorer sa perte, trois filles, Hortence, épouse de M. Edmond Gélinas, Eugénie, épouse de M. Octave Beauchemin, Honorine, épouse de M. Jean-Baptiste Allard, de Montréal et un fils M. l'abbé Henri Martin, vicaire de l'Avenir.

Les funérailles qui furent très solennelles, eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Léonard, le 31 décembre au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par le fils du défunt, M. l'abbé Henri Martin, assistés de l'abbé Henri Bernier, professeur du séminaire de Nicolet, comme diacre, et de M. l'abbé Frigault, vicaire de Saint-Guillaume, comme sous-diacre.

L'Eglise avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil et le chant et la musique furent aussi très bien rendus.

Les porteurs étaient MM. Luc Doucet, Napoléon Hébert, Gédéon Doucet, Adolphe Métivier, Hercule Bergeron, et Cyprien Lauzière M. Clovis Doucet, portait la croix. M. Joseph Martin, de Saint-Anne de la Pocatière et Marcelin Martin, de Québec, neveux du défunt, représentaient MM. les abbés Edouard et Olivier Martin, deux autres neveux du défunt. Monseigneur Brunault, évêque de notre diocèse, était représenté par M. l'abbé Morin, son assistant-Secrétaire. Outre ceux déjà nommés, nous avons remarqué au chœur, M. l'abbé Prince, notre curé, M. l'abbé Grenier, curé de Saint-Germain, M. l'abbé Morin de l'Evêché M. l'abbé Mora vicaire de Saint-Léonard et M. l'abbé Chassé, vicaire de Saint-Césaire. Remarqués aussi dans le cortège funèbre MM. Sévère Caron de Nicolet et Ludger Houle, de Saint-Germain, beaux-frères du défunt, ainsi que son neveu, M. Adélar Provencher, Protonotaire, des Trois-Rivières et plusieurs amis de la famille, entr'autres, M. le Docteur Allard de l'Avenir.

M. Magloire Martin était le type du parfait gentil homme, et l'assistance nombreuse des parents

La visite de Wilson en Italie

LE PRESIDENT A ETE L'OBJET DE MANIFESTATIONS GRANDIOSES DURANT SON SEJOUR LA-BAS

CE QU'ON DIT A PARIS DES SA VISITE AU VATICAN

Rome, 7.—Le président Wilson a terminé, hier, sa visite de deux jours à Rome. Il a été très occupé, pendant sa dernière journée, se rendant, entre autres endroits importants, au Vatican et à l'église épiscopale américaine. Il est parti pour Paris à neuf heures du soir. Son itinéraire comprend des arrêts à Gènes, à Milan et à Turin.

Avant de se rendre au Vatican, le président a eu, pour la première fois, une bonne vue de tout Rome. Il

s'est d'abord rendu au Panthéon, où des couronnes ont été déposées sur la tombe du roi Victor-Emmanuel II et sur celle du roi Humbert; puis le parti présidentiel a monté en automobile, sur la grande colline dominant Rome et où s'élève l'imposant monument à Garibaldi.

Le président a contemplé en silence, pendant quelques instants, ce spectacle impressionnant. Après, il s'est mis en route, pour remplir le programme fort chargé de sa journée. Il devait assister, notamment, à une réunion de l'académie royale des sciences et à un lunch à l'ambassade américaine, avant de remplir la partie la plus importante de son programme. Pendant que le président s'acquittait de ces premiers devoirs, le pape donnait audience à une délégation de journalistes américains et leur exprimait le plus grand espoir que la paix allait être durable.

Dans la conversation qu'il eut, plus tard, avec le président Wilson, le Saint-Père exprima des sentiments identiques. Etant donné le rejet des propositions du Vatican, il y a quelques mois, par le président, la visite du représentant du gouvernement américain au Vatican était vue avec beaucoup d'intérêt, dans les cercles officiels. Aussi a-t-on été très satisfait, ici, de la cordialité qui a marquée cette visite.

Le président a été reçu dans la salle du trône, avec un très important cérémonial. Le pape lui a offert en cadeau une mosaïque de grand prix.

Rome, 7.—Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au capitole historique dont le plan a été fait par Michel-Ange et en présence du roi et de la reine d'Italie, des membres du gouvernement italien et de tout le corps diplomatique, le président Wilson a été créé citoyen de Rome vendredi.

Son entrée dans cette enceinte fameuse a été marquée par des applaudissements qui se sont longtemps prolongés. Sa femme et Mlle Margaret Wilson étaient présentes.

On fait remarquer que le président Wilson a reçu les membres des corps religieux protestants au collège épiscopal protestant américain et qu'il n'a pas fait de visite au collège méthodiste, où la visite du colonel Roosevelt, il y a quelques années avait excité beaucoup de commentaires. Le président a agi ainsi de l'avis de ses conseillers.

CHAMPLAIN

HONNEUR AU MERITE.—Mlle Josephite Marchand, ancienne élève du Couvent de Champlain, vient de recevoir du Dominion College of Music, son diplôme "Cours supérieur" avec la note "Distinction."

Nos félicitations à la jeune diplômée ainsi qu'à sa maîtresse Mère Marie de Lourdes de la Congrégation du Bon Pasteur de Champlain.

DE PASSAGE.—Etaient de passage au presbytère, MM. les abbés Turcotte de Louiseville, Hamelin de Sainte-Thécle; MM. les curés Bellemare de Batiscan, Brumelle de Saint-Luc.

MARIAGE.—Mardi le sept janvier à sept heures et demi eut lieu le mariage solennel de Donat Montambault cultivateur fils de feu Ernest Montambault et d'Edwidge Vaillancourt à M. Blanche Bourbeau, fille de feu Philippe Bourbeau et d'Honora Roberge. Le chant de circonstance a été exécuté par les Enfants de Marie qui ont fait la sainte communion à la messe du mariage.

SAINT-BONIFACE

MARIAGE.—Mercredi matin à sept hrs et demie M. Maxime Gélinas, fils de Charles Gélinas, conduisant à l'autel Mlle Régina Matteau, fille de Odilon Matteau. La bénédiction nuptiale fut donnée par le révérend R. Lamy.

Le chœur de chant des jeunes filles était sous l'habile direction de Mlle Blanche Gélinas, organiste.

De jolis cantiques furent chantés par Mlle Florence Lemire Mlle Rose Boucher, Mlle Diana Gélinas et Mlle Yvonne Lacerte.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

A l'occasion des fêtes du jour de l'an notre vicaire M. Lamy est allé passer quelques jours dans sa famille.

6 Janvier, M. Willy Gélinas était de passage à Saint-Boniface.

6 Janvier, Mlle Evéline Lemire était en promenade chez M. Philippe Gélinas.

Mlle Marie-Louise Laperrière est revenue d'un court séjour à Montréal.

Etes-vous difficile? Vous faut-il toujours des vêtements de la meilleure qualité et très bien ajustés? Vous serez satisfait si vous allez vous habiller chez Bondy et Beaulac

Vous désirez sans doute encourager nos bons marchands-canadiens-français? Rendez-vous donc alors chez Bondy et Beaulac. Ils ont toujours donné satisfaction, depuis trente ans que leur maison existe.

Le lait "Carnation"

Le lait idéal pour l'approvisionnement

SAVEZ-VOUS pourquoi le lait "Carnation" a remplacé, dans bien des maisons, le lait ordinaire? Vous devez certainement être intéressé — pour le moins que vous soyez particulier, comme plusieurs d'ailleurs — à connaître le lait que vous employez.

Le lait "Carnation" est évaporé jusqu'à ce qu'il ait atteint la consistance de la crème. L'eau seule en est extraite. Rien n'y est ajouté. Aucun adoucissant, aucun préservateur. Il conserve sa fraîcheur, parce qu'il est mis en boîte, alors qu'il est frais, et hermétiquement scellé, et parce qu'il est stérilisé.

N'est-ce pas que c'est une chose commode que de pouvoir avoir du lait sous cette forme? De pouvoir le garder sur les tablettes de laiterie-tous-jours prêt — et cependant toujours frais? Quel produit économique, puisqu'il vous permet

d'éviter la perte que vous occasionne le lait ordinaire qu'il vous faut employer en quelques heures.

Comment employer le lait "Carnation"

En ajoutant une partie d'eau à une partie de lait "Carnation," vous obtenez un produit laitier qui n'est pas inférieur au standard légal du lait intégral.

Comme breuvage, pour la cuisine et la table, diluez avec de l'eau à votre convenance.

Pour la crème à la glace, employez deux parties de lait "Carnation" avec une partie d'eau.

Avec le thé et le café employez le lait "Carnation" sans le diluer. Pour les bébés, diluez avec de l'eau bouillie suivant l'âge et la vigueur de l'enfant.

Demandez à votre épicière nos recettes de choix

Votre fournisseur pourra vous donner toutes les directions d'emploi du lait "Carnation" pour la cuisine, en même temps que des recettes intéressantes imprimées en jolie brochure.

Fabriqué au Canada

Carnation Milk Products Company, Limited
Aylmer, Ont., Seattle et Chicago
Condensateurs à Aylmer, Ont. et à Springfield, Ont.
Commission des Vires du Canada
Permis 14-96 et 14-97



LE LAIT "CARNATION" provenant de vaches "bien nourries"

et amis au jour de ses funérailles, procure bien quelle haute estime l'on portait à ce bon et si respectable vieillard. A la famille en deuil, cordiales sympathies, profondes condoléances.

UN AMI DE LA FAMILLE.

AVIS AUX CHASSEURS

Nous achetons, au plus haut prix du marché, les peaux brutes.

PEAUX DE

- Castor,
- Loutre,
- Vison,
- Loup Cervier,
- Chat Sauvage,
- Mouton de Perse etc. etc.



OVIDE ROCHELEAU

Manufacturier de Chapeaux et Fourrure

22 rue Hart, Trois-Rivières

GRATIS UN JOLI CALENDRIER

Valant \$1.20

Donné avec un achat à 50c. des produits REXALL ou Chocolats LIGGETTS

"Victrolas" et "Records"

Agent exclusif pour les remèdes  et chocolats LIGGETTS

LA PHARMACIE WILLIAMS

20 Rue Hart, Tel. No 1, Trois-Rivières

N'oubliez pas que

La Cie G. A. Holland & Fils, Montréal, Est représentée aux Trois-Rivières, Qué, par

Antonin S de Carufel

LIBRAIRE

4, RUE HART, 4 Téléphone 57

Impressions de luxe à la Cie "Le Bien Public", venez nous voir. 3 rue Hart.



La gomme WRIGLEY
Partout Ou Vous Allez

vous trouverez de la gomme WRIGLEY. Tout le monde pense à la WRIGLEY quand il est question de gomme à mâcher. Cette gomme est le résultat d'années de travail pour donner à l'humanité les bénéfices et l'agrément de ce bonbon à bon marché.

La gomme WRIGLEY aigüise l'appétit et facilite la digestion—étanche la soif—renouvelle la vigueur.



Courriers

SAINT-BARNABE

UNE BELLE ET TOUCHANTE RÉUNION DE FAMILLE.

L'usage pieux et touchant de la bénédiction paternelle, au premier de l'an, existe encore, grâce à Dieu dans beaucoup de foyers. Ces jours derniers, nous en avions un exemple remarquable et vraiment digne de mention dans la famille de R. Hyacinthe Bournival, famille patriarcale et profondément chrétienne, où le nom de Dieu et les anciens usages familiaux sont en grand honneur. Comme les années passées, à l'aurore de 1919, M. H. Bournival, vénérable vieillard de 86 ans, appelait les suaves bénédictions du ciel sur ses 14 enfants réunis autour de lui. Quoi de plus beau et de plus simple que le geste pieux de ce Père, octogénaire, levant ses mains tremblantes sur des têtes filiales et déjà elles-mêmes blanchies par les années, en disant, d'une voix vibrante d'émotion: "Que le bon Dieu te bénisse mon enfant! De sages conseils, à l'adresse d'un chacun, accompagnant d'ordinaire cette formule avec des souhaits appropriés. Et dans tous les yeux brillent des larmes de bonheur et d'attendrissement. Plus encore que par le passé, chez M. H. Bournival, la réunion eut un cachet d'intimité, de bonheur et de joie. Ni la guerre avec ses sanglantes horreurs, ni la récente et terrible épidémie n'a décimé les rangs. Pas

une absence, pas un deuil à déplorer dans cette nombreuse famille: aussi la joie et la reconnaissance débordent-elles de tous les cœurs. Dépendant, ces joies familiales se manifestent dans une parfaite sobriété et dans la modestie chrétienne. Elles sont entre-mêlées du souvenir de Dieu. Des chansons pieuses trouvent place à côté des chants joyeux; et de belles déclamations, pleines d'actualité sont faites par Mlles, Bernadette et Léa Bournival.

Puis M. Welly Bournival chez qui se tient la réunion, lit à haute voix les vœux et les souhaits que deux nièces, religieuses du Précieux Sang, adressaient à leur vénérable aïeul et à tous les parents. Après cette lecture, M. Théodore Bournival, père des deux religieuses, profite de l'occasion pour suggérer à ses frères et à ses sœurs d'entrer dans la confrérie du Précieux-Sang, leur en faisant connaître les privilèges et les avantages.

Sur le champ, les membres de la famille Bournival recueillent une aumône au montant de \$10 et s'inscrivent dans la dite-confrérie.

Alors le vénérable vieillard, comme les vieux patriarches, est vraiment ému de ce bel acte de piété et en félicite vivement tous ses enfants et ses petits-enfants au nombre de 54. Et avant de se séparer, le bon père, des larmes de bonheur dans les yeux, bénit de nouveau sa nombreuse postérité qui s'agenouille à ses pieds.

Puissent toutes nos familles canadiennes, à l'exemple de celle-ci, conserver les coutumes ancestrales

et célébrer aussi chrétiennement le renouvellement de l'année!

MASKINONGE

CHIC MARIAGE.—Mardi, le 7 courant, M. Arthur Sicard, cultivateur, fils de M. Théophile Sicard cultivateur, unissait sa destinée à Mlle Albina Lajoie, fille de M. Prime Lajoie de Saint-Justin. Une centaine de convives étaient réunis chez M. Sicard.

FUNERAILLES DES PLUS IMPOSANTES

Le 6 janvier au matin est décédée presque subitement Mlle Bella Grenier, fille aînée de M. Romuald Grenier, cultivateur du rang du Pied du Côteau, à l'âge de 20 ans.

Ses funérailles des plus solennelles ont eu lieu, le 8 courant, à 9 1/2 heures a. m. au milieu d'un grand nombre de personnes venues en témoignage d'estime et de sympathie pour la famille Grenier.

M. le chanoine J. F. Béland, curé assisté du Révérend M. Boucher, vicaire à Louiseville, comme diacre et du Révérend E. E. Béland, comme sous-diacre, chanta le service.

M. Napoléon S. de Carufel, conduisait le convoi funéraire. Les porteurs, quatre jeunes garçons, étaient MM. Rosario et Eugène Marchand, Ubald Drainville, et Paul Vanasse, cousin. Quatre jeunes filles en longs voiles blancs, tenaient les rubans blancs. Ces jeunes filles étaient: Mlles Valéda Paquin, Bernadette Coutu, Marie-Alice Carufel et Annette Doucet.

Mlle Marie-Rose Carufel, accompagnée de M. Lucien Verte-feuille, et Mlle Aurore Lebrun, accompagnée de M. Roland Paquin firent la collecte. Conduisaient le deuil: Le père, M. Romuald Grenier, les deux sœurs Mlles Yvette et Thérèse Grenier, le docteur Grenier, oncle, M. et Mme Ernest Beaulieu, oncle et tante, Pierre Lemyre, oncle, le notaire Manseau et Édouard Manseau, Joseph Vanasse cousins, et un grand nombre d'autres parents dont les noms nous échappent. M. Romuald Grenier est rudement éprouvé; il perdait son fils unique, il y a quelques semaines, emporté par la grippe espagnole. Nos plus sympathiques condoléances à la famille Grenier.

ELECTION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Ce matin, le 8 furent élus unanimement Conseillers, pour la paroisse de Maskinongé, M. Charles Adam, en remplacement de M. Arthur Baril, cultivateur; Ernest Beaulieu, en remplacement de Joseph Vanasse; Ovide Saucier, en remplacement de Arthur Baril, commerçant.

Deux candidats ont été mis en nomination pour la mairie: MM. Théophile Sicard et Arthur Baril fils D. Commerçant et ex-candidat conservateur au fédéral.

Conseil de Ville

RAPPORT DES COMMISSIONS PERMANENTES

ASSEMBLEE DU 23 DECEMBRE, 1918

A une assemblée des Commissions Permanentes du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue le vingt-troisième jour de décembre, mil neuf cent dix-huit, à l'Hôtel de Ville, à laquelle étaient présents: Son Honneur le Maire, L'Honorable J. A. Tessier, Président, Messieurs les échevins,

Robert Ryan, Arthur Bettez, Raoul Pothier, Frs. Oajoie, Geo. Farley, J. H. Vigneau,

laquelle a été convoquée par avis du Greffier, en la manière ordinaire.

VOS COMMISSIONS ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE RAPPORT:

10. Lue une requête de Eug. Julien et Cie, demandant une remise partielle de taxes, en considération des revers qu'ils ont éprouvés par suite de l'incendie de ce magasin.

Vu le rapport du Trésorier, Vos Commissions suggèrent de laisser cette requête sur la table.

20. Lue une lettre de Mme Isaac Houle, se plaignant d'une erreur dans la quantité de son terrain.

Vu le rapport du Trésorier, Vos Commissions suggèrent d'autoriser ce dernier à entrer ce terrain comme ayant une dimension de 44 x 63 1/2 au lieu de 44 x 97.

30. Lue une lettre de Phi. Marcouiller, demandant une exemption de taxes.

Vu le rapport du Trésorier, Vos Commissions suggèrent de refuser cette demande.

40. Lue une lettre de J. H. Larivière, se plaignant d'une erreur au rôle d'évaluation, comme étant chargé d'une taxe comme locataire, au

L'OPERATION ORDONNEE

Au lieu de cela, elle prend "FRUIT-A-TIVES", et maintenant, en parfaite santé.



MDE. F. GAREAU
"J'ai souffert de douleurs atroces dans la partie inférieure du corps, durant trois ans. Je consultai un spécialiste qui après m'avoir bien examinée, me donna plusieurs toniques à prendre, mais sans effet. Ensuite, il me dit qu'il me faudrait subir une opération. Ce à quoi je me suis refusée.

J'entendis parler de 'Fruit-a-tives' et ses merveilleux résultats, parce que c'est un remède fait de jus de fruits, de sorte que je me décidai à en prendre.

Je fus soulagée dès la première boîte; et j'ai continué le traitement, dont j'ai pris six autres boîtes. Maintenant, ma santé est excellente, je n'ai plus de douleurs, ni de gonflements—et j'en remercie cordialement 'Fruit-a-tives'." MDE. F. GAREAU
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

No. 28 rue Royale.

Vu le rapport du Trésorier, Vos Commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

50. Lu un rapport de l'Ingénieur de la Cité, mentionnant que la pompe récemment installée dans la nouvelle usine élévatrice d'eau fonctionne depuis samedi midi, 21 décembre courant.

60. Lue une lettre de Arthur Milot, demandant le remboursement d'une somme de \$121.38, pour certains travaux faits au canal d'égoûts déservant le No. 306 Sainte-Julie.

Vu le rapport de l'Ingénieur, Vos Commissions suggèrent de refuser cette demande.

70. Lu un rapport du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant la qualité de l'eau de l'aqueduc.

Vos Commissions suggèrent d'autoriser l'Ingénieur à adopter les méthodes suggérées par ce rapport.

80. Lue une lettre du Dr. Geo. Bourgeois, transmettant deux lettres du Conseil Supérieur d'Hygiène de la Province de Québec.

Vu que les mesures suggérées par cette lettre ont déjà été prises par le Département de l'Aqueduc, Vos Commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

90. Lu un rapport du Capt. L. P. Bellefeuille sur l'état financier des opérations financières à bord du Vapeur "Le Progrès".

100. Lue une lettre de Léo. Malekov, concernant l'établissement d'une manufacture d'automobiles, dans cette cité.

Vos Commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table pour étude.

110. Lue une lettre de la Three Rivers Industriel Company, demandant remise de taxes pour leur industrie.

Vos Commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

120. Lu un rapport de Nap. Guillemette, évaluant les dommages pour l'incendie au bloc Brunelle à \$3487.

Vos Commissions suggèrent d'autoriser le Trésorier à accepter ce montant comme indemnité de ces dommages et de l'autoriser à signer les formules exigées par les Compagnies d'assurances à cet effet.

130. Lu un avis de poursuite de MM. Lacoursière et Fortier, procureurs de Edgar Cloutier, réclamant une somme de \$99.00 pour fausse arrestation du 20 juillet dernier.

Vos Commissions suggèrent d'autoriser l'avocat à régler cette cause, vu le rapport de ce dernier, dans une affaire identique de Vigneau contre la Cité.

140. Vos Commissions suggèrent d'autoriser le Trésorier à payer le compte de MM. Perron, Tascheau, Rinfret et al, pour consultation légale dans les questions de débetures industrielles.

150. Vos Commissions suggèrent d'autoriser son Honneur le Maire à signer un contrat avec la Compagnie Bell Téléphone pour une cloche d'extension à la serre municipale.

160. Vos Commissions ont pris connaissance d'une offre de Ger-

main et frère pour recouvrir en amiante le système de chauffage de la bâtisse industrielle municipale.

Vos Commissions suggèrent d'accepter cette offre suivant les rapport et spécifications de la Compagnie H. W. Johns Manville.

170. Vos Commissions suggèrent d'accorder gratuitement de l'eau de l'aqueduc pour une patinoire au coin des rues Lafosse et Notre-Name à MM. Rocheleau et Trempe.

180. Vos Commissions suggèrent d'autoriser le chef de police à faire réparer les casques en fourrure en usage par les hommes de police et de la brigade de feu.

190. Lue une lettre de J. A. Cambray, Rédacteur du "Trifluvien", demandant une somme de \$200.00 pour l'aider dans la publication d'un numéro de Noël.

Vos Commissions suggèrent de refuser cette demande.

VOS COMMISSIONS S'AJOURNENT

RAPPORT DES COMMISSIONS PERMANENTES.

ASSEMBLEE DU 30 DECEMBRE, 1918

A une assemblée des Commissions Permanentes du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue le trentième jour de décembre, mil neuf cent dix-huit, à l'Hôtel de Ville, à laquelle étaient présents: Son Honneur le Maire, L'Honorable J. A. Tessier, Président, Messieurs les échevins,

Robert Ryan, Arthur Bettez, Geo. Farley,

laquelle a été convoquée par avis du Greffier, en la manière ordinaire.

Notre Inventaire



Mesdames, Mesieurs,

Avant de commencer notre inventaire nous vous offrons, dès cette semaine, des occasions tout-à-fait extraordinaires.

Il nous faut absolument écouler le surplus de notre stock avant la fin du mois.

Profitez-en!

J. R. RENÉ
14 rue Des Forges.

CANADA
TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE
Le Gouvernement canadien offre des Timbres d'Épargne de Guerre portant intérêt
Émission de 1919 — Échéant le 1er janvier 1924
L'ORDRE EN CONSEIL P.C. No. 2462 autorise l'émission de Timbres d'Épargne de Guerre, dont le produit sera affecté aux dépenses du Gouvernement. Ainsi que sir Thomas White, Ministre des Finances, l'a signalé, les Timbres d'Épargne de Guerre constitueront, "un excellent placement pour la petite épargne, un énergique stimulant à l'économie de chaque jour."

\$5.00 pour \$4.00
Jusqu'au 31 janvier 1919, les Timbres d'Épargne de Guerre seront vendus \$4.00, et le 1er janvier 1924, le Canada les rachètera tous, \$5.00 l'un. Ils sont en vente dans les bureaux de mandats-poste, dans les banques et dans les agences autorisées.

Protection contre le malheur.
Un certificat est fourni à chaque acheteur d'un Timbre d'Épargne de Guerre. Sur ce certificat est ménagé l'espace suffisant à dix Timbres. Un certificat muni d'un ou de plusieurs Timbres d'Épargne de Guerre, peut être inscrit au nom du porteur. Cette formalité sera remplie sans frais au premier venu des bureaux de mandat-poste. Une fois le certificat inscrit, le porteur se trouve protégé contre le malheur toujours possible d'une destruction par le feu, d'une disparition à la suite d'un vol etc.
Le certificat porte l'indication du prix auquel est remboursable le Timbre d'Épargne de Guerre, à diverses dates antérieures à l'échéance.

EN VENTE OÙ EST **ÉCUSSON EST EN MONTRE**

Souvenir de la Grande Guerre
FERDINAND FOCH
Superbe livre illustré—24 pages—texte français—contenant le plus récent portrait de Foch; l'histoire de sa vie civile, religieuse et militaire, acrostiche inédit; sa meilleure anecdote; la célèbre prière composée par Foch lui-même et récitée par plus d'un million de ses soldats; des tableaux instructifs de la guerre et une foule d'autres renseignements.
PRIX FRANCO 25 cents
Envoyez montant en bon de poste à Monsieur G. INGLIS, 812 Papineau, Montréal.
AGENTS.—Demandez conditions avantageuses avec votre première commande. Gros profits.

VOS COMMISSIONS ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE RAPPORT

10. Lue une lettre de Louis Roy, demandant remise de la pension de son fils à l'asile "Beauport".

Vu le rapport du Trésorier, Vos Commissions suggèrent de refuser cette demande.

20. Lue une lettre de Alphonse Gingras, réclamant une somme de \$78, pour vieux bois des trottoirs défaits et remplacés par des trottoirs permanents, pour les personnes suivantes: \$40, pour Alphonse Gingras \$7, pour Emile et Alice Gingras, et \$24 pour Louis Desnoyers.

Vu le rapport de l'Ingénieur, Vos Commissions suggèrent d'autoriser le Trésorier à payer ces montants à ces différentes personnes.

30. Lu un rapport du Capitaine L. P. Bellefeuille, sur les causes d'interruptions de la traverse, à différentes dates.

40. Lue une lettre de Jos. Lamy, demandant la permission de charroyer les cendres de la bâtisse municipale.

Vos Commissions suggèrent de refuser cette demande.

50. Lue une lettre de Milette et Fils, offrant de faire la glace nécessaire pour l'abattoir à raison de \$1.10 la tonne.

Vos Commissions suggèrent d'accepter cette offre.

60. Lue une lettre du Dr. L. G. Lajoie, M. V., offrant ses services comme inspecteur de lait.

Vos Commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

VOS COMMISSIONS S'AJOURNENT.

Gabriel: cinq ans et demi.
Bonne-maman lui raconte des histoires d'enfants sages auxquels le bon Dieu donnera son paradis.
—Oh! non, bonne-maman, répond il, le bon Dieu ne le leur donnera pas.
—Mais, je t'assure, Gabriel; tu l'ignores!
—Il ne le leur donnera pas, parce qu'il n'est qu'à lui; mais il les mettra dedans!

CONTRAT DE LA MALLE
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 31 janvier 1919 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine entre Lac La Pêche et La Station du Canadien Nord à Glenora, au bon Plaisir du Ministre des Postes à commander.
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat peuvent être vus au Bureau de Poste de Lac La Pêche et au Bureau de l'Inspecteur des Postes ou Ton pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 31 décembre 1918.
S. TANNER GREEN
Inspecteur des Postes

Allons pour habiller nos enfants pour les écoles chez Blais & Frère, 181 Notre-Dame, Trois-Rivières.

Le Plus Grand
assortiment de remèdes brevetés, articles de toilette et parfumeries, chocolats frais de Gonong Bros, Huylers, Moirs et Lowneys se trouve
Chez
GENEST & CLOUTIER
148 rue Notre-Dame
Téléphone Bell 155
UNE VISITE EST SOLLICITEE
Notre devise est: Satisfaction garantie ou argent remis.

Scientifiquement préparé **Saveur Plaisante**

Tabac à Chiquer Copenhagen

Le tabac à chiquer le plus économique. Une pincée vous le démontrera.

Les plus nouveaux records Pathé et Columbia
On peut toujours les trouver aux Salons du Phonographe de C. W. Lindsay. Une collection d'environ 5,000 records, comprenant presque toute la musique de phonographe que l'on puisse avoir pour les marques de machines que nous vendons, offrant sûrement un grand choix de sélections. Peu importe le genre de musique que vous préférez, vous la trouverez sûrement ici.
C. W. LINDSAY Limitée J. A. TRUDEAU, gérant
21 rue Des Forges, Trois-Rivières

LINDSAY'S



Augmentation Prochaine Dans Les Prix du STEINWAY

MESSIEURS STEINWAY & FILS, de New-York ont récemment avisé tous leurs agents que les prix du Steinway subiraient une augmentation prochainement.

CONFORMEMENT au traditionnel esprit de justice de la maison Lindsay nous annonçons que le Steinway se vendra à prix actuel jusqu'au 1er février, 1919.

TOUTS CEUX, donc, qui auraient en perspective l'achat prochain d'un Steinway, trouveront avantage à placer leur commande sans délai.

La Première Maison de Pianos du Canada.

C. W. LINDSAY, Limitée

21 rue Des Forges, Trois-Rivières

Montréal, Québec, Ottawa, Brockville, Belleville, Kingston et Cornwall.

La Banque Royale aidera à augmenter le commerce étranger au Canada

Sir Herbert Holt, président, fait l'éloge de la valeur des soldats canadiens—Edson L. Pease, vice-président et directeur général, parle de la politique de la Banque à l'étranger et annonce d'importants accroissements—C. E. Neill, gérant général, rapporte les faits principaux concernant l'augmentation et l'expansion des affaires l'an dernier.

16 janvier, 1919.—L'assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada a été marquée par des nouvelles de la plus grande importance

concernant l'augmentation du commerce étranger du Canada.

Pendant les dernières années, il était évident, qu'aussitôt que la guerre serait finie, le Canada aurait à s'occuper énergiquement d'augmenter le commerce étranger, dans le but que les industries du pays puissent continuer à maintenir un pourcentage aussi élevé que possible de la production augmentée obtenue pendant la période de guerre. De plus ce commerce étranger serait un facteur important pour le maintien d'un équilibre commercial favorable.

Sir Herbert Holt, le président, a surtout parlé des remarquables entreprises des industries canadiennes pendant la période de guerre. Sir Herbert dit qu'il a pleine confiance que la mission commerciale établie à Londres sera capable de procurer au Canada une part proportionnée aux sacrifices imposés aux affaires à la suite des travaux de reconstruction dans les pays dévastés.

Des arrangements seront pris, sans aucun doute, pour une distribution équitable de commandes au Canada, ce qui exigera un support financier de toutes les banques semblable à celui qui a été accordé aux contrats de munitions et autres contrats de guerre. Un certain temps doit s'écouler avant que les projets commerciaux puissent porter des fruits et que les fabriques puissent être remises en état. Pour faire face à la période de chômage inévitable le gouvernement a annoncé son intention de faire procéder à des travaux publics et on espère qu'ils se rapporteront à l'amélioration de nos cours d'eau, de nos commodités des ports et de nos routes publiques, de plus il a offert des prêts pour la construction d'habitations par l'intermédiaire des autorités provinciales.

Sir Herbert paya un fort tribut à la bravoure et aux exploits des soldats canadiens et conseilla que la gratitude pour leurs services héroïques soit démontrée d'une façon tangible. Le pays leur en est redevable. On devrait trouver un emploi convenable pour tout soldat de retour du front qui est en

état de travailler et soulager tous les estropiés et les infirmes. Pour ce qui est de la banque, à moins d'une bonne raison pour en agir autrement, tout employé qui s'est enrôlé et qui demande à reprendre son emploi dans un temps raisonnable après son retour, sera réengagé au salaire auquel il aurait eu droit s'il était resté au service de la banque, sujet à des augmentations raisonnables lorsque la chose sera nécessaire.

Sir Herbert, au sujet des développements plus importants du pays, dit:

"La loi de la taxe de guerre sur les profits des affaires a cessé d'être en force le 31 décembre 1918, excepté dans le cas de toute compagnie ou de toute personne qui n'a pas fait de rapports. Le ministre des finances a sagement agi en faisant coïncider la fin de cette loi avec la période de rapport de gros profits provenant d'un commerce spécial durant la guerre. Si la main-d'œuvre doit être poussée très activement le capital qui trouve à se placer ne doit pas en être empêché."

Parlant de l'augmentation et de l'expansion de la Banque Royale, sir Herbert dit:

"En juillet dernier, nous avons fait l'acquisition de l'actif de la Northern Crown Bank, qui se montait à \$27,819,291. Après avoir fermé 14 bureaux, à des endroits où nous avons déjà des succursales, nous avons obtenu, grâce à cette amalgamation, 76 succursales dans le Manitoba et le Nord-ouest, très bien situées, et 20 dans l'Ontario. Dans ce cas-ci, comme dans les autres amalgamations, vous verrez que notre position fut définitivement renforcée dans un district particulier. Avec l'Union Bank d'Halifax, nous avons amélioré nos relations dans les Provinces Maritimes avec la Banque de Québec dans la province de Québec, et avec la Traders' Bank du Canada dans la province d'Ontario."

NECESSITE D'OBTENIR LE COMMERCE ETRANGER

M. Edson-L. Pease, directeur-gérant, parla en particulier du besoin urgent qui existait pour le Canada

UN CONSTRUCTEUR DE FORCE

Nonobstant le paysage ou le climat, la Nature prélève son impôt d'usure et de vie sur le système qui a besoin fréquemment d'aide efficace pour restaurer sa vigueur et sa vitalité.

L'EMULSION SCOTT

un fortifiant du système, exempt de drogues nuisibles, nourrit naturellement le corps et satisfait à ses besoins. On peut faire un usage quotidien de l'Emulsion de Scott, quel que soit le climat, et en bénéficier comme rénovateur des forces physiques.

Prenez l'Emulsion de Scott; c'est un constructeur de vigueur corporelle.

Scott & Bowne, Toronto, Ont.



de rechercher le commerce étranger, et insista pour démontrer que le commerce d'exportation était indispensable à la conservation commerciale et au bien-être économique du pays. Ce n'est qu'en créant un gros volume favorable de commerce dit-il, que nous pourrions espérer rencontrer l'intérêt sur notre dette étrangère. Les banques canadiennes pourraient aider effectivement le commerce d'exportation en établissant des succursales dans les pays étrangers et en fournissant des renseignements à l'exportateur canadien. Il existait des banques anglaises dans presque tous les pays étrangers, et elles se sont révélées un puissant facteur dans le développement du commerce mondiale de la Grande-Bretagne. La Banque Royale, avec son organisation complète, a déjà aidé matériellement le Dominion, mais les directeurs avaient l'intention de poursuivre une politique qui signifierait de plus grandes affaires pour le pays. M. Pease profita de cette occasion pour parler plus particulièrement des opérations de la Banque Royale dans les champs étrangers et de la politique de la Banque à ce sujet. M. Pease dit en résumé:

"Au mois de juin dernier nous avons ouvert une succursale à Barcelone, Espagne, afin de bénéficier du large commerce entre ce pays et ses anciennes colonies, où nous avons plusieurs succursales, et il nous fait plaisir de dire que les résultats ont grandement dépassé nos espérances.

"Nous nous préparons actuellement à ouvrir une succursale à Paris, de manière à avoir une part du commerce qu'on s'attend à voir grandir avec le Canada lors de la réhabilitation du nord de la France et de la Belgique.

"Considérant l'extension que va prendre le commerce du Canada avec l'étranger et encouragé pas nos succès antérieurs dans ce genre d'affaires de banque pour lequel nous sommes bien préparé, nous avons décidé après mûres considérations et après avoir longuement étudié la situation, d'ouvrir trois succursales additionnelles dans l'Amérique du Sud, à Rio de Janeiro, Brésil, Buénos-Ayres, Argentine et Montevideo, Uruguay. Le personnel de ces succursales a déjà été choisi et est sur le point de partir pour l'Amérique du Sud."

En établissant ainsi des succursales dans les pays étrangers aux fins de donner un plus grand essor au commerce canadien il ne s'ensuit pas que les dépôts du Canada prendront le chemin des pays étrangers—la ligne de conduite de cette banque en est la preuve contraire. Nos dépôts étrangers ont toujours dépassé nos prêts commerciaux étrangers comme le démontrent les rapports officiels du gouvernement. Le surplus actuel se chiffre à plus de \$15,000,000. Nous comptons actuellement vingt ans d'expérience dans les affaires de banque à Cuba, aux Antilles, dans l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale. Durant ce laps de temps, nos pertes ont été infinitésimales, de per-

tage beaucoup inférieur à celui du Canada, car le commerce représenté en majeure partie l'état des marchés, les billets d'accommodation étant quantité négligeable. Le fait que le commerce du Canada a bénéficié de ces succursales est établi par les nombreuses offres d'affaires que nous avons reçues. Cependant il serait injuste de dire que nous avons négligé les intérêts du pays. Le nombre de nos succursales au Canada surpasse celui de toute autre banque."

PROGRES DE L'ANNEE DERNIERE

M. C. E. Neill, gérant général de la Banque, en analysant le rapport financier, déclara que le rapport soumis était le meilleur qui ait jamais été déposé devant les actionnaires de la Banque. Il attira l'attention sur le fait que l'actif total était maintenant de \$427,512,982.91 l'augmentation pour l'année étant de plus de \$90,000,000 et l'accroissement des dépôts de pas moins de \$80,000,000; que l'expansion sensible dans les prêts courants indiquait que la Banque faisait sa part en répondant aux besoins commerciaux du pays.

McNeill ajouta: "La position liquide de la Banque est plus favorable qu'elle l'a été l'an dernier, le pourcentage d'actif liquide par rapport aux obligations envers le public ayant augmenté de 53.9 p. c. à 56.59 p. c. Au point de vue des réserves en caisse, nous sommes aussi plus forts le pourcentage de l'encaisse par rapport aux obligations envers le public étant de 17.13 p. c. contre 16.36 p. c. l'année précédente.

"Le développement marqué de l'actif de la Banque a amené une augmentation sensible dans les recettes. Les profits nets pour l'année ont été de \$2,809,846.24, soit 10.19 p. c. sur le capital et la réserve réunis, comparé à \$2,327,979.51, 8.82 p. c. sur le capital et la réserve de l'année précédente. Le développement marqué dans les affaires générales de la Banque est dû à l'activité dans toutes les branches du commerce et à l'augmentation de la valeur de la production agricole.

"Il nous faut maintenant compter avec les problèmes d'une période de décroissance et de reconstruction et nous le faisons avec la ferme conviction, qu'on ne rencontrera aucune sérieuse difficulté pour les surmonter."

LOUISEVILLE

C'est le Révérend Père Ange-Marie, supérieur du Collège des Franciscains des Trois-Rivières qui a fait le sermon d'ouverture de nos quarante-heures cette semaine. La semaine dernière M. Charles Edouard Martin a été élu par acclamation maire de la paroisse et cette semaine M. Adélarde Clément a été appelé pour la deuxième fois à la mairie de la ville; nos félicitations aux deux élus qui sauront faire honneur à leur mandat.

Deux échevins ont été aussi élus pour la ville: ce sont M. Philias Auger et M. Edouard Hébert.

Les élections pour la société d'agriculture ont donné le résultat suivant: Directeurs: Edouard Martin, Arthur Béland, Edouard Henri Béland, Edouard Pratte, Edouard Majorique Bellemare.

Pour Maskinongé, MM. Henri Vertefeuille, et Joseph Boucher; pour Saint-Justin, André Carufel, pour Saint-Didace, Joseph Bergeron, pour Saint-Léon, Joseph Lessard et Philorum Laterreur, pour Saint-Paulin, Thomas Hogue, pour Saint-Angèle, Alphonse Bergeron, pour Sainte-Ursule, Harry Lambert et Joseph Juneau; l'élection du président aura lieu à la prochaine assemblée ainsi qu'à celle du secrétaire.

La semaine dernière a été inhumée Mlle Adèle Thisdale, fille de feu Louis Thisdale de cette paroisse. Une magnifique messe de requiem en partie a été exécutée. M. l'abbé Turcotte officiait avec les Rév. J. N. Tessier et à Boucher comme diacre et sous-diacre.

Notre chapelle était remplie de parents et d'amis. La défunte appartenait au Tiers Ordre et à la garde d'Honneur du Sacré-Coeur. Il a été proposé par le père visiteur au discretorium du Tiers-Ordre de faire les assemblées mensuelles le troisième dimanche du mois invariablement.

M. Louis Lambert s'est chargé de tenir un registre pour les Frères ce qui avait été abandonné précédemment; on ferait bien d'aller s'y inscrire de nouveau afin de régulariser les entrées.

LOUTRE ! LOUTRE ! !

Monsieur Albert Gélinas, marchand-tailleur, 86a rue Royale, vient de recevoir une magnifique cargaison de peaux de loutres. Ces peaux sont des plus jolies, surtout elles se vendent bon marché.

A vous Mesdames et Messieurs d'en profiter.

Le Magasin des Musiciens

Le seul de ce genre aux Trois-Rivières

Telephone 394

176 rue NOTRE-DAME

AFIN de donner satisfaction à nos clients, nous avons décidé, outre les pianos et les Victrolas, de tenir un département de musique en feuilles, où il sera donné à tous de trouver les chansons françaises et les chansons anglaises, la musique populaire, les études et les sonates en usage dans les institutions musicales.

SONATES

Clementi
Haydn
Mozart
Kuhlan
Mendelsohn
Beethoven
Lichner
etc.
Violon

ETUDE

Chopin
Smull
Heller
Czerney
Bertini
Cremer
etc.

Les methodes de Straub

Études de Kayser et autres

Nous nous ferons un plaisir de vous faire venir dans les trois jours qui suivront la commande des chansons ou morceaux classiques que nous n'aurons pas au département.

J. S. Rivard & Cie

176 rue NOTRE-DAME,

TROIS-RIVIERES

Examen Scientifique de la Vue

Lunettes en or valant \$5 pour \$3.00



Lorgnon Dernière Nouveauté.

Nouveau verre Torric permettant de voir de près et de loin: Coudre, lire écrire etc.

Grand Assortiment de Montres, Horloges, Bijouteries, etc.

Réparations faites à très bas prix

Assortiment de Violons, Archets, Cordes, etc.

J. C. Gélinas,

OPTICIEN DIPLOME

71 rue St-Antoine, Trois-Rivières

(Voisin de l'HOTEL COMMERCIAL)

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Codin

Negociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE: Tabacs, Pipes Cigares, Biscuits, Sucreries Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Telephone 456

Arthur Spenard, COURTIER

Assurances, Immeubles et Débitures 42 rue St-Pierre, Trois Rivières En face du Monument du Sacré-Coeur

NOUVEL HORAIRE

En vigueur le 1 janvier 1919

A partir du 1 janvier les trains du C. P. R. laisseront les Trois-Rivières comme suit:

Trains pour Montréal

Jours de semaine 3.00 et 10.00 a. m. Tour les jours 8.40 p. m.

Trains pour Québec

Jours de semaine 3.52 a. m. Jours de semaine 7.00 a. m. Jours de semaine 12.35 p. m. Le dimanche 5.00 p. m.

Trains pour Grand'Mère

Jours de semaine 6.00 a. m. Jours de semaine 12.30 p. m. Le dimanche 8.25 p. m. Le dimanche 5.15 p. m.

Trains pour Grandes Piles

Jours de semaine 4.30 p. m.

Billets en vente pour tous les points de l'Ouest, les Etats-Unis, les plages de la Floride et autres endroits de villégiature. Billets spéciaux pour voyage à long cours, l'Europe etc. Renseignements fournis avec plaisir en tout temps.

D. CHENEVERT, Agent des billets pour la ville Tél. 1038 ou 1039 178 Notre-Dame

Bureau 133 rue Bellefeuille Téléphone Bell 468

Service de nuit Téléphone Bell 850 ou 609

Anselme Dubé Limitée

ENTREPRENEUR-GENERAL ET MANUFACTURIER

De portes, Châssis, jalousies, ameublement d'églises, etc. Seul représentant de "THE BISHOPIC WALL BOARD CO. LIMITED."

SPECIALITE: MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Mes matériaux provenant des meilleurs MANUFACTURIERS du CANADA vous sont une garantie de satisfaction.

COUR A BOIS

133 à 169 rue Bellefeuille,

Trois-Rivières

Toux Chroniques

Pour les toux chroniques—ces toux qui donnent mal à la gorge, qui empêchent de dormir et qui fatiguent au point que le malade se croit en danger de pneumonie ou de consommation—prenez

Remède de Chamberlain Pour la Toux

Il soulage et guérit l'«Croup» Chamberlain inflammation des voies respiratoires, arrête les agacements dans la gorge et, par ses effets toniques, aide à renvoyer la maladie.

Le Remède de Chamberlain est différent des autres médecines pour la toux, car il fait plus que soulager, il guérit les parties affectées. Je crois que c'est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour la toux et le rhume.

Au service de votre santé "Grand'Maman Chamberlain"



LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Capital autorisé.....\$5,000,000.00
Capital payé.....2,000,000.00
Réserve.....2,100,000.00

SUCCURSALE A PARIS, 14 RUE AUBER

Nous attirons l'attention du clergé et du public voyageur sur les facilités que notre bureau de Paris offre au public. Nous émettons des Mandats de Voyages et des Lettres de Crédit Circulaires payables dans toutes les parties du monde.

Succursale aux Trois-Rivières, 157 Notre - ame
Succursale au Cap de la Madeleine

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus, et payons l'intérêt sur ces dépôts au plus haut taux courant. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle le service le plus effectif possible.

Excursion en Floride

Decembre, Janvier et Fevrier

Une excursion à Tampa, Kee West et autres endroits de la Floride, passant par New-York, Washington, Jacksonville, est organisée par un groupe de citoyens de Montréal, St-Hyacinthe, Trois-Rivières etc., pour visiter les Jardins de la Floride. Prix de passage aller et retour \$89 bon pour 6 mois.

Toutes les personnes qui voudront se joindre aux excursionnistes pourront avoir tous les renseignements voulus en s'adressant à...

ARTHUR SPENARD

42 rue Saint-Pierre, Les Trois-Rivières

Courriers

CHAMPLAIN

SERVICE.— Jeudi le 2 janvier a été chanté à 8 heures le service anniversaire de Philomène Turcotte, épouse de feu Charles Charelle.

Vendredi le 3, à huit heures et demi, service anniversaire de Jacques Dontigny époux de feu Sara Brunelle.

En 1918 nous avons eu à Champlain 49 baptêmes, 5 mariages et 32 sépultures; en 1917 il y avait 53 baptêmes, 9 mariages et 29 sépultures.

NOUVEAU MARGUILLER.—M. Elzéar Grandmont a été élu marguillier en remplacement de Téléphore Duval sortant de charge.

BAPTÊMES.—Le 30 décembre a été baptisée Marie, Gizèle, Renée enfant d'Arthur Rochefort, instituteur et de Béatrice Saint-Cyr Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Théobald Marchand, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 janvier, Marie, Annette, Alice enfant de Bourbeau Leblanc cultivateur et d'Annette Jacob. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Emery Massicotte des Trois-Rivières, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-GEORGES

Samedi le 4 janvier M. Pierre Lesieur est parti pour quelques mois à l'Abitibi. Nous lui souhaitons bon voyage.

HEROUXVILLE

Lundi 9 décembre à neuf heures fut chanté en notre paroisse le service imposant de Charles-Fredy Bordeleau, fils de M. Alfred Bordeleau, décédé le 2 novembre dernier victime de la grippe.

L'église décorée de ses plus riches draperies de deuil, était remplie de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime à ce jeune homme regretté, et renouveler leurs sympathies à la famille éplorée.

Mardi, 10 décembre, à 8 1/2 heures, fut chanté le service anniversaire de feu Dame Henriette Thiffault épouse de feu Eugène Beaudoin.

Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient, afin d'offrir leurs plus fervents prières pour le repos de l'âme de cette chère disparue, et réitérer l'hommage de leurs sincères condoléances à la famille de M. Azarias Léveillé.

Jeudi 19 décembre, eurent lieu les funérailles de M. Jean-Baptiste Auger, époux de Dame Marie Baril, décédé à l'âge de 68 ans, après une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

Dans l'espace de deux mois, Mme Auger a eu la douleur de perdre trois des siens qui demeuraient avec elle: son époux, M. Jean-Baptiste Auger, un fils né de son premier mariage, M. Alphonse Trudel, son neveu, M. Josphat Baril.

Toute la paroisse sympathise cordialement avec Mme Auger dans ce deuil profond et dépose sur ces tombes fraîchement fermées l'offrande d'une prière.

La fête de Noël a revêtu cette année, un cachet particulier. Après les années d'angoisses que nous avons vécues le Noël de la Paix faisait rayonner la joie dans tous les cœurs.

Aussi tous se firent un devoir d'adresser à Jésus de profondes actions de grâces.

Oh! spectacle délicieux! A la messe de minuit au-delà de quatre cents communions furent distribuées; c'est-à-dire que plus des deux tiers des communicants se sont approchés de la Table Sainte.

Avec la nombreuse assistance, la quantité et la ferveur des communions, les décorations magnifiques, de l'église et de la crèche, la parfaite exécution du chant de la messe et des cantiques appropriés tout contribua à rendre cette Fête de Noël très imposante.

Puisse le Sauveur de la Crèche, agréer nos prières et accorder à la terre la Paix souhaitée par les Anges lors de sa naissance.

Dimanche 29 décembre, M. Thomas Cyr a été élu marguillier à l'unanimité, en remplacement de M. Ferdinand Gauthier, sortant de charge.

Nos félicitations au nouvel élu. M. et Mme Jean-Baptiste Veillette arrivaient samedi après une joyeuse huitaine passée à Montréal chez leur beau-frère M. Alfred Hamelin.

M. Lionel Veillette revenait samedi d'une gracieuse promenade à la Tuque chez ses oncles: MM. Wilbrod Rivard et Thomas Crête.

M. Willie Veillette de Natagan Abitibi était la semaine dernière chez son père M. Théodore Veillette. Le jour de Noël, M. Albert Veillette de Saint-Tite était chez son père M. Jean-Bte Veillette.

SAINT-IGNACE DU LAC

Durant la semaine du 15 au 22 décembre, la température a été idéale. Le soleil a brillé, tous les jours, tandis que la lune, à son tour, éclairait toute la nuit. Les chemins étaient très beaux, au point qu'un auto, à titre de record, fit le voyage de Saint-Félix de Valois à Saint-Émilie, distance d'environ 15 milles. Aussi le transport des effets de commerce a-t-il été très considérable, pour les marchands de nos trois paroisses de la Mattavanie, pour les trois compagnies à bois qui font chantier dans notre région ainsi que pour la Cie de la Baie d'Hudson à Manowan.

Cette affluence de voyageurs et de voitures de charge qui se suivait et se rencontraient, comme en procession, portait naturellement à réfléchir sur le besoin impérieux d'un chemin de fer à la Mattavanie. Ce projet devrait être sérieusement repris et mis à exécution, le plus tôt possible, après la guerre, si les gouvernements ont à cœur le progrès du pays. Le nord de trois comtés Joliette, Berthier, Maskinongé attend depuis longtemps, cette mesure qui s'impose dans la politique du jour.

La question a déjà servi d'engin électoral; mais ce ne sera plus avec des promesses, encore moins des blagues, qu'il faudra capter le vote des électeurs, tout et aussi longtemps que la Mattavanie ne sera pas dotée d'une voie ferrée comme les autres régions de colonisation!

Dans la quantité énorme d'effets transportés par voiture, de Saint-Félix-de-Valois à la Mattavanie, il est rumeur qu'on y glisse, en contrebande, des tonnes de whisky ou d'alcool pur. C'est surtout à l'occasion des fêtes. Malgré la loi sévère de tempérance, on trouve toujours moyen de l'éluider. Le démon des boissons alcooliques règne encore dans nos parages. Avis aux officiers du fisc!

Si le soleil est considéré comme le meilleur antiseptique contre les maladies contagieuses, nous avons eu récemment de très belles journées, ce qui nous fait moins appréhender le retour d'autres épidémies.

Le pont de glace sur le lac Ignace est maintenant formé. Les traverses en voiture d'hiver se font cependant un peu plus tard que l'an dernier. En certains endroits, sur la rivière Mattavanie, il y a encore du danger, en raison du doux temps que nous avons durant les avants, avec la pluie du 22.

La messe de minuit ici, est omise à cause de la grippe qui a empêché le chant préparatoire à la fête de Noël. L'affaiblissement qui a résulté de cette maladie, laisse encore plusieurs personnes en convalescence.

SAINT-PHILIPPE

STATISTIQUES.—Naissances, 224 l'année précédente 184; mariages 33, en 1917, 31 mariages; sépultures 165 contre 11 en 1917. De la naissance à l'âge de 1 an, 68 décès; de un à sept ans 26, ce qui donne pour la mortalité des enfants 94 sur 165 sépultures; 38 sont morts de la grippe.

REMERCIEMENTS.—Nos petites filles de l'école des Ursulines remercient MM. Benjamin Panneton Gérant de la Banque Molson et Fortunat Lord, Recorder de la ville, d'avoir bien voulu donner un manuel de chant grégorien des Vêpres de la Sainte-Vierge, à chacune de celles qui font partie de la chorale.

Ces petites chanteuses au Premier Vendredi du mois pourront à l'avenir suivre les Mercredis soirs les leçons de M. l'abbé Turcotte et s'unir à leurs grandes sœurs pour chanter les louanges de la Sainte-Vierge à la réunion mensuelle des Enfants de Marie, le quatrième dimanche de chaque mois.

MARIAGES.—Le huit courant M. Hormisdas Bisson à Mlle Marie Cécile Dupont.

Le même jour M. Alexandre Germain à Mlle Marie Blanche Chevalier.

Voulez-vous épargner de l'argent sur vos achats d'habits? Allez chez Bondy et Beaulac, coin des rues Bonaventures et Sainte-Marie.

GENTILLY

M. et Mme Amédée Picher de Gravelbourg Sask. sont en visite ici pour quelques semaines. M. Picher est venu revoir sa place natale Sainte Gertrude, après une absence de sept années.

MM. Wilfrid et Maurice Tourigny étaient dans nos parages ces jours derniers les invitées des MM. Tourigny.

Mlle Antonia Schelling après avoir passé quelques jours à Saint-Pierre les Becquets nous est revenue enchantée de sa promenade.

Mercredi le 8 courant avait lieu



Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE

Employez Toujours Le

SIROP GAUVIN

Pour le Rhume

La Gomme d'Épinette

Le médicament canadien le plus populaire contre la toux, constipation, avec le Menthol, l'Eucalyptol et les autres médicaments antiseptiques et curatifs dont se compose le Sirop Gauvin pour le Rhume, le remède le plus efficace contre Toux, Rhumes, Bronchites, Coqueluche, Grippe et autres affections de la Gorge, des Bronches et des Poux.

Balsamo-antiseptique puissant et expectorant efficace, la Gomme d'Épinette aide à soulager la toux, à calmer l'irritation des muqueuses des voies respiratoires qu'il assésse et protège contre l'action néfaste des microbes de la Grippe et de la Tuberculose.

J. A. E. GAUVIN
Pharmacien-Chimiste
MONTREAL

LE SIROP GAUVIN pour le RHUME est en vente partout à 25c la bouteille

Récolte de la Gomme d'Épinette

1918

FERRONNERIE,
QUINCAILLERIE,
PEINTURES,
HUILES,
VERNIS.

Henri Nobert

38, Rue Des Forges.

SPECIALITE : Poèles de tous genres.

Une attention spéciale à toutes commandes par la malle

Les marchands de la campagne seront servis aux prix les plus profitables du marché.

Téléphone Bell 10 P. O. F. 333

Cyrille Labelle & Cie

DE TROIS-RIVIERES

MARCHANDS IMPORTATEURS DE

FERRONNERIES et QUINCAILLERIES

Agents pour le bicyclic "Columbia."

10 rue Des Forges, Trois-Rivières

Vous ne souffrez jamais de constipation

SI VOUS EMPLOYEZ

"RIGA"

EAU PURGATIVE, LAXATIVE OU PURGATIVE
SELON LA DOSE.

L'EAU PURGATIVE RIGA, est un merveilleux purgatif qui a subi l'épreuve du temps et qui est prescrite par les meilleurs médecins.

L'Eau Riga est en vente partout.

25 la bouteille et nous donnons le Talley's gratis pour Euche sur demande.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES "RIGA," MONTREAL



RHUMATISME

L'Élixir Anti-Rhumatique


du Docteur COMTOIS. Prix \$2.50 la bouteille

Soleil dépositaire aux Trois-Rivières: PHARMACIE NORMAND.

Pharmacie Normand - Seul agent

Etes-vous du nombre de ces personnes qui préfèrent toujours ce qu'il y a de mieux en fait de vêtements? Vous aurez entière satisfaction en allant vous faire habiller chez Bondy et Beaulac, coin des rues Bonaventure et Sainte-Marie.

La maison Bondy et Beaulac établie aux Trois-Rivières depuis 1888 et qui a toujours donné satisfaction, même aux plus difficiles, invite spécialement les hommes et les jeunes gens à aller voir les habits derniers modèles qu'elle a reçu dernièrement.



LE PRINCIPAL MAGASIN de chaussures de bonne qualité des Trois-Rivières

C'est chez

Arthur Guilbert

Marchand de chaussures

41 rue Du Platon,
Trois-Rivières.

AVIS aux amateurs qui aiment à se chausser à leur goût.

La Compagnie Great-West

Assurance-Vie

(FONDÉE EN 1892)

BUREAU CHEF A WINNIPEG, Man.
Bureau Provincial, 160 Rue St-Jacques, Montréal.

BUREAU AUX TROIS-RIVIERES.

Edifice Banque Hochelaga. Téléphone Bell 824

J. I. LAFONTAINE

Téléphone: Résidence 559. Représentant.

P. L. Carignan Au delà de 50 ans d'existence E. D. Carignan

Fondée en 1868 Téléphone No. 16 & 134

O. Carignan & Fils,

IMPORTATEURS et NEGOCIANTS

Alimentations, Provisions, Farine, Poisson et Fruits

SPECIALITE : Bonbons, chocolats et biscuits,
Pains de fantaisie, 12 genres différents.

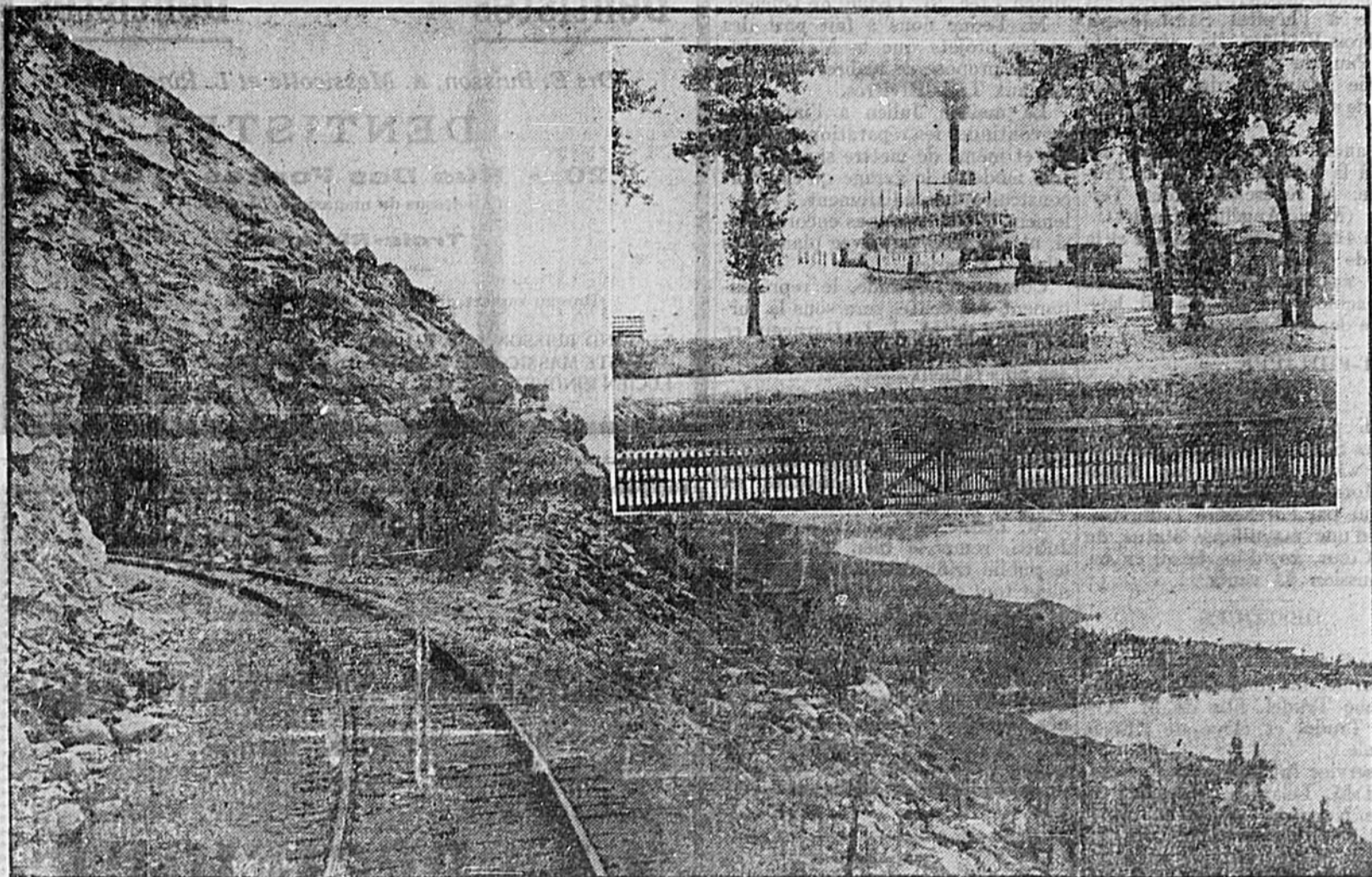
Gâteaux de la maison McWILLIAMS Limitée.
Reçus 3 fois par semaine.

Liqueurs douces et Eaux Minérales de la célèbre maison J. CHRISTIN & Cie.

Bière de Tempérance et Cidre de Pommes (non alcooliques.)

24 et 26, Des Forges, Trois-Rivières

Les Lacs de la Colombie-Anglaise



Le lac Okanagan et la voie du Kettle Valley Ry. (En haut) Navire du C.P.R. à son quai de Penticton, sur le lac Okanagan.

Il est des endroits parmi ceux vers lesquels le hasard a dirigé nos pas, dont on aime toujours à se rappeler le souvenir, soit parce qu'on y a vécu des jours heureux ou qu'on y est resté pressé en extase devant la beauté des paysages, tout comme il est des personnes auxquelles il plat souvent de penser, parce qu'elles nous ont attirés par leur charme ou par leur bonté à notre égard. C'est le sentiment du voyageur qui a visité maints pays mais qui a gardé dans son cœur une place de prédilection pour celui qui a provoqué le plus son admiration. Ici au Canada, où la Nature semble avoir été plus que prodigue de ses faveurs, il est peut-être assez difficile d'établir une différence entre les divers pays, car chacune d'elles possède dans ses limites, des paysages incomparables et des régions d'une telle beauté, qu'on est inévitablement porté à croire en les admirant, qu'il n'en existe pas d'aussi

jolis ailleurs. Cependant, si nous devons faire un choix entre toutes les provinces et dire laquelle offre les plus magnifiques points de vue, les plus beaux panoramas et la plus grande variété de paysages, il faudrait nommer la Colombie-Anglaise, la province par excellence pour les touristes, qui d'ailleurs ne lui ménagent pas leur admiration. Ses merveilleuses montagnes, ses pics et ses glaciers, ses verdoyantes vallées ses ruisseaux limpides, ses forêts et ses lacs nombreux, tout s'associe pour en faire un paradis, une véritable Suisse agrandie cinquante fois. Ses lacs surtout sont une merveille et l'on peut dire que sans eux les montagnes qui les encadrent, auraient moins de grâce et de grandeur. C'est dans la partie sud de la province que se trouvent les plus beaux et pour cette raison, en même temps qu'à cause de la fertilité des vallées qu'ils baignent, cette section est appelée à un grand développement, de même qu'à recevoir une forte affluente de visiteurs. Ceux qui ont eu la bonne fortune de traverser la Colombie par quelques belles journées du mois d'août, entre Crow's Nest et Hope, moitié par le Pacifique Canadien, moitié par la ligne de Kettle Valley, ont pu se rendre compte de la beauté de cette région et ils en garderont longtemps un souvenir charmant qui les induira tôt ou tard à refaire ce voyage. D'abord le lac Kootenay, avec ses rives escarpées; le lac Arrow, que l'on longe en wagon à plus de 1000 pieds au-dessus du niveau de l'eau; le lac Christina, véritable joyau encadré de granit, que l'on aperçoit durant quelques minutes pendant que le train file en vitesse presque sur le sommet des montagnes; le lac Okanagan, tout entouré de superbes vergers, tous ces lacs passent successivement devant les yeux des touristes, déjà émerveillés par la grandeur

de Châlons pendant le Carême de l'année 1918. Ils sont précédés d'une introduction où il est démontré que le Christ n'a été divinisé ni par les Apôtres ni par saint Paul. Les dix conférences envisagent successivement en Jésus-Christ au point de vue général de l'ouvrage, le Messie, le thaumaturge, le prophète, l'orateur, le docteur, le saint, le père, le martyr, le ressuscité, le maître. Tous les aspects de la grande figure du Christ sont ainsi étudiés à la lumière de l'Evangile et de l'histoire, et les traits divins en ressortent avec un saisissant relief.

Il est aisé d'apercevoir, ou même de sentir chez Mgr Tessier, ici comme partout, le constant souci du psychologue, du moraliste et de l'apôtre. Faut-il ajouter que ça et là, et devant un tel auditoire l'orateur se laisse aller tout naturellement à d'éloquents allusions à la guerre et à de belles envolées patriotiques.

Mais le livre de l'Evêque de Châlons est loin de n'être qu'un ouvrage de circonstance; il ne le serait que fort peu, si l'on entendait par là qu'il fût né d'une occasion tout éphémère. Il répond, au contraire à un besoin toujours actuel et très pressant de l'humanité, celui de connaître le Christ, de le proclamer Dieu et de l'adorer.

A propos de grippe

La grippe dite Espagnole, a été dommageable aux études, c'est évident. Octobre en raison de son climat si bien tempéré, ni trop chaud ni trop froid; de ses jours ensoleillés et souvent remplis d'une vive lumière, octobre dis-je, a toujours été considéré comme le meilleur des mois de l'année scolaire, comme celui où l'élève, par suite des circonstances, se trouve le mieux disposé au travail intellectuel.

Mais, de cette interruption des études, de la fermeture momentanée de nos collèges et de nos autres maisons d'éducation devons-nous nous apitoyer outre mesure? Je ne le crois pas. Nous avons été retardés et voilà tout. Comme les autres classes de la société nous avons subi, professeurs et élèves, de

lourdes de pertes, nous avons payé notre quote part à la justice divine. En outre, les supérieurs de collèges et de pensionnats, pouvaient-ils agir autrement? pouvaient-ils aller à l'encontre des décisions de la loi ou du Conseil d'hygiène? Non, sans doute. Puis voyons un instant, les collègues qui ont voulu, à tout prix, retenir leurs élèves internes? ne l'ont-ils pas amèrement regretté dans la suite? Plusieurs de ces enfants qu'ils avaient ainsi retenus, leur sont morts dans les bras, et les directeurs de ces établissements se sont trouvés en mauvaise posture devant le public.

N'oublions pas, non plus, que la grippe, comme la guerre, est un phénomène divin. Dieu les envoie à qui il veut et personne ne peut se soustraire à leurs verges. L'une et l'autre sont des messagères divines; elles nous châcient si nous sommes pécheurs, elles nous éprouvent si nous sommes justes. L'une et l'autre aussi, nous font toucher du doigt sa justice, sa toute-puissance et sa souveraineté.

Et quiconque a voulu réfléchir, a vu dans la grippe le complément de la guerre. Celle-ci ne pouvait atteindre toutes les classes de la société: les femmes décollées s'en fâchaient; les fils de familles importantes ou aristocratiques n'avaient rien à redouter des effets de la conscription; plusieurs jeunes gens, forts et robustes, comptaient vivre encore un siècle avant d'être inquiétés par la maladie. Mais voilà qu'un microbe survient, et ce microbe terrasse celles-là et ceux-ci en quelques heures, et de préférence aux autres. A tous le fleau disait: Soyez prêts! rendez-moi compte de votre administration! je n'excepte personne!

Bien des leçons se dégagent de l'épidémie de l'automne dernier. Si j'avais les loisirs et la belle plume de "La Rochelle" j'essayerais de faire de mes impressions des articles dont bénéficieraient les lecteurs du "Bien Public."

G. SOIGNE.

Laissez nous refaire votre Vie.



Nous pouvons, non seulement corriger votre faiblesse de vue, mais encore la rectifier et la refaire. Un changement des plus heureux se fait sentir immédiatement. Nous pouvons vous donner les verres que vous désirez, et surtout appropriés à vos besoins.

J. P. MEUNIER, O. D. Spécialiste pour la vue

42 rue Des Forges Trois-Rivières

L'ALMANACH DES TROIS-RIVIERES

Le dernier jour de l'année 1918 nous apportait l'Almanach des Trois Rivières pour 1919 que vient de publier M. Alfred Charbonneau.

Aux informations d'ordre général contenues dans tous les almanachs, la publication de M. Charbonneau contient des renseignements d'intérêt régional qui lui donnent pour tous les trifluviens une valeur particulière. Des notes sur la situation actuelle de notre ville, au point de vue financier et commercial les éphémérides de 1918, des notes historiques sur les fondateurs des Trois-Rivières, par M. Benjamin Sulte, et une foule d'autres informations de semblable intérêt font de l'almanach de 1919 un recueil que chacun voudra consulter.

L'Almanach des Trois-Rivières entre dans la huitième année de sa publication et reçoit du public un accueil mérité. Nos félicitations à l'éditeur M. Charbonneau.

La brochure se vend 15 sous à la Librairie Charbonneau, 189 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

L'Annonce comme Stimulant.

Les détaillants de chaussures n'ont pas de système et manquent de connaissance des affaires. Ils ne savent pas calculer leur prix-coutant. Ils n'ont pas un bon système de comptabilité du stock. Ils ne connaissent pas leur coût de faire des affaires. Ils ne savent pas comment calculer leurs profits.

En portant cette accusation globale, je voulais que l'on comprenne bien qu'elle s'applique à la moyenne des marchands de chaussures—elle ne s'applique pas à des grands magasins comme celui de Gales, à Montréal, ou de Blatchford, à Toronto—ou encore aux maisons à filiales, comme la Royal, ou la Walk-Over, la Slater.

Il est une chose, par exemple, sur laquelle tous les marchands sont d'accord, c'est que le succès de leur commerce dépend du "retournement" autrement dit de l'écoulement et du renouvellement rapides de leur stock.

Que la publicité soit le meilleur moyen d'accélérer le retournement du stock est une vérité de Lapalisse—et pourtant il est des marchands qui vous diront qu'ils ont annoncé sans obtenir de bons résultats et

d'autres encore qui vous diront, sans ambages, que l'annonce occasionne une pure perte d'argent.

A ceux-ci, je rappellerai qu'un bon nombre de marchands croient qu'ils annoncent alors qu'ils ne font que payer pour de l'espace d'annonce.

Un trop grand nombre de marchands abandonnent la préparation de leurs annonces à un commis ou à un solliciteur d'annonces, parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils ne sont pas capables de rédiger de bonnes annonces—la bonne annonce est, à leur avis, celle qui comprend des phrases ronflantes et ampoulées et ils exigent que leur texte soit préparé avec des phrases de ce genre. Si le marchand de chaussures rédigeait ses propres annonces, en se servant des arguments de vente dont il se sert tous les jours pour convaincre ses clients au comptoir, son annonce paierait.

Ni la première, ni la seconde, ni même la troisième annonce ne remplira son magasin d'une meute d'acheteurs. L'annonce ne donne pas des rendements par-à-coup, son rendement est graduel. Le malheur est que la plupart des marchands se réservent un espace d'annonce, le remplissent avec une liste d'articles sans description et de leurs prix, y ajoutant leur nom et leur adresse, puis s'attendent à ce que leur commerce augmente dans une nuit.

Si les résultats prévus ne se réalisent pas, ils condamnent la publicité.

Il faut annoncer avec persévérance, si vous voulez que votre annonce soit lucrative.

Il y a un certain nombre d'arguments qui s'appliquent à la chaussure. Dix tout au plus. N'essayez pas de les grouper tous dans une seule annonce. Dès les débuts de la saison, essayez de collaborer avec les commis qui préparent vos annonces ou les solliciteurs d'annonces du journal et préparez dix petites annonces, qui devront paraître dix jours consécutifs ou deux fois la semaine, pendant un mois, selon l'étendue de votre budget de publicité.

Chaque de ces idées portera ses fruits. I en résultera qu'en procédant ainsi vos dix idées auront dix fois plus de chance de donner des résultats et l'effet cumulatif des dix idées (ou plutôt des dix annonces) donnera à votre magasin le prestige et le cachet que la grande annonce vague ne donnerait pas et qu'une seule des petites annonces pourrait lui donner.

Puis, prenez un deuxième modèle ou genre de chaussures et répétez le procédé. Faites de même durant toute l'année.

C'est une règle fixe du commerce que chaque marchand, dans quelque genre de commerce qu'il soit, doit consacrer un certain pourcentage de ses ventes brutes annuelles à la publicité. Ce pourcentage varie, mais 5% devrait être le minimum.

Quelle que soit la somme qui résulte de ce calcul, divisez-la de façon à pouvoir annoncer durant les douze mois de l'année. N'annoncez pas pendant un mois pour disparaître ensuite des colonnes d'annonces pendant deux ou trois mois—l'annonce occasionnelle ne donne pas et n'a jamais donné de résultats satisfaisants.

Le résultat des annonces est cumulatif et il faut annoncer pendant au moins six mois avant que l'annonce produise des résultats palpables. Plus il y aura de temps que vous annoncez, plus votre clientèle et plus la publicité vous sera profitable.

Ne faites pas paraître votre carte d'affaires dans un programme de pique-nique ou de fête ou dans la publication occasionnelle d'une union ouvrière avec l'idée que vous faites de l'annonce—alors que l'argent que vous dépensez ainsi est un pur don et si vous n'avez pas un "compte de charité" dans vos livres, passez le coût de cette souscription au compte de profits et pertes et

oubliez-la.

Mais avant que vous dépensiez un sou pour l'annonce, sortez de votre magasin et examinez-en la devanture—voyez si son apparence ne peut pas être améliorée. Quelques dollars consacrés à l'achat de peinture amélioreront tellement l'apparence de votre magasin, que ce seul fait constituera pour vous une excellente annonce.

N'oubliez pas vos étalages de vitrines—un bon étalage constitue aussi une bonne annonce pour le magasin.

Si la devanture du magasin et ses vitrines n'ont pas une apparence suffisante pour attirer les gens, toute l'annonce que vous pourriez faire pourrait fort bien bénéficier à vos concurrents car si les femmes ne trouvent pas attrayante l'apparence de votre magasin et qu'elles ne soient pas intéressées par votre étalage de vitrines elles seront portées à continuer leur route et à visiter d'autres magasins, même si elles ont été attirées jusqu'à votre magasin, par l'annonce que vous aurez publiée.

(De la Semaine Commerciale).

Mgr Tessier

Mgr TESSIER, évêque de Châlons: LE FAIT DIVIN DU CHRIST, expliqué aux gens du monde. 1 vol. in-12... Prix: 3 fr. 50.

Tel est le titre d'un nouveau livre de Mgr Tessier, qui vient de paraître à la librairie Téqui. Il fait suite à l'ouvrage sur les *Croyances fondamentales*, et l'éminent auteur le dédie également aux gens du monde.

"La guerre, écrit Mgr Tessier dans l'*Avant-propos*, qui nous amena à Châlons des auditeurs de toute sorte, avides de vérité et n'ayant guère le temps, dans le bruit et sous le feu du canon, de puiser aux sources, nous a inspiré de nous faire, près de notre peuple et des soldats, pendant les répités des batailles, apologiste populaire. Une fois sommairement établis les grands dogmes de l'existence de Dieu, de la destinée, de la religion, de l'ordre surnaturel, de l'Eglise, des mystères et des miracles, un fait immense se présente à l'étude impartiale et attentive de tout esprit qui réfléchit c'est le fait du Christ dans l'Evangile et dans l'histoire. Nous avons donné ces conférences et écrit ces pages pour expliquer qu'il est, et comment il est divin."

On aura donc, dans ce livre, les discours prononcés par Mgr l'E-

Les pouvoirs hydrauliques du Canada

PAR H. P. TIMMERMAN, COMMISSAIRE INDUSTRIEL AU PACIFIQUE CANADIEN



Grand Falls, Nouveau-Brunswick

L'estime suivant donné par le département des pouvoirs hydrauliques du Dominion, montre jusqu'à quel point la force hydraulique disponible dans chaque province a été développée.

Provinces	Evaluation en chevaux-vapeur.				Total
	Pouvoir disponible	Energie électrique	Pulpe et papier	Autres industries	
Ontario	5,800,000	632,083	83,375	74,000	789,466
Québec	6,000,000	370,000	100,000	50,000	620,000
Nouvelle-Ecosse	100,000	3,062	12,650	5,700	21,412
Nouveau-Brunswick	300,000	5,890	3,050	4,450	13,390
Île du Prince Edouard	3,000	50		450	500
Manitoba		76,200		100	76,300
Saskatchewan	3,500,000			100	3,500,100
Alberta	3,000,000	216,345	49,000	4,275	269,620
Colombie-Anglaise	100,000	12,000			112,000
Yukon					
TOTAL	18,803,000	1,345,490	248,075	139,033	1,735,598

On peut voir par le tableau qui précède, que des quelque dix-huit millions de chevaux-vapeur à la disposition de l'industrie, on n'a tiré jusqu'à présent que de dix pour cent de ce total. Cependant, à part quelques exceptions, toutes nos principales villes et le plus grand nombre de nos centres de moindre importance sont pourvus d'énergie hydro-électrique et le surplus de production de cette énergie permet d'en exporter une quantité considérable, du Nouveau-Brunswick dans l'état du Maine, du Québec dans l'état de New-York, d'Ontario dans New-York et dans le Minnesota, de la Colombie-Anglaise dans l'état de Washington.

On comprendra facilement la portée de ces exportations de pouvoir sur les importations de charbon, surtout pour les provinces de Québec et d'Ontario, qui fournissent les deux tiers de l'énergie électrique. Depuis que la guerre a amené cette rareté de navires pour le transport du charbon de la Nouvelle-Ecosse par le fleuve St-Laurent, jusqu'aux industries de Montréal, plus de 150 établissements industriels actionnés par la force de la vapeur, dans les environs de la métropole, ont commencé à se servir de l'énergie électrique, tandis que plusieurs autres sont aussi à considérer cette transformation pour eux-mêmes. Disons en passant pour Montréal, qu'avec une population approximative de trois-quarts de million, cette ville, d'après une des principales compagnies de pouvoir, reçoit de celle-ci au cours de l'année dernière seulement, près d'un billion de kilowattheures, soit l'équivalent de la quantité disponible pour la ville de New-York. La même comparaison peut être établie entre Toronto et Chicago.

Il est actuellement difficile d'estimer, à cause des conditions du travail, du transport et des autres dépenses, auxquels ils sont sujets dans le cas du charbon, le coût relatif du pouvoir à vapeur et du pouvoir hydro-électrique, mais en admettant que dans certains cas il soit plus avantageux et économique de se servir de ce dernier mode d'énergie, d'un autre côté, le courant électrique étant parfois fourni par la vapeur produite par le charbon, on ne l'emploie qu'en second lieu. L'énergie hydraulique étant l'une des utilités essentielles dont le coût décroît paradoxalement en raison inverse de la demande qu'il en existe, il est évident qu'elle est appelée à devenir la force manufacturière de l'avenir, car comme il est peu probable que les établissements industriels préfèrent venir s'établir au Canada, à proximité de sa source d'énergie, il est probable qu'ils continueront à se servir de l'énergie électrique. Des compagnies métallurgiques et électro-chimiques ont compris la situation et s'empressent déjà de s'assurer des sources d'énergie disponibles pour leurs besoins actuels et leur développement futur.

En ces, ces deux pagnes ne sont pas embarrassées par l'énorme expansion de l'industrie de la pulpe et du papier, dont les immenses réserves forestières contribuent à conserver l'approvisionnement d'eau nécessaire au flottage du bois. Après avoir servi à cette fin, l'eau des rivières continue à faire tourner successivement les roues des industries disséminées sur leurs rives, jusqu'à ce qu'elle atteigne la mer, où, là encore, elle porte par tout le globe les navires chargés de nos produits.

Le Canada a reçu de la Providence tous les éléments naturels qui, avec une population suffisante, en feront une grande nation et il n'attend plus pour prendre le dernier essor, que le retour aux conditions normales. Déjà ses produits sont en demande dans l'univers entier et géographiquement, notre Dominion est désormais sur les principales routes de commerce du monde.

Téléphone 365

Casier Postal 635

John B. Richer,

Encanteur Officiel

Pour la ville et le district de Trois-Rivières, remplaçant feu John Ryan.

186 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

SPECIALITE :

Liquidation de faillites, Vente de maisons, ménages, terrains, fermes, roulant et stock de fermes et toutes sortes de fonds de marchandises.

Résultat certain

Et remise d'argent immédiate.

Téléphone Bell 210 Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures
Rég. : Tél. Bell 74

DRS DOHAN & BOULTENHOUSE

DENTISTES

Coin des rues Notre-Dame et Des Forges, Trois-Rivières
EDIFICE POWER, 2ième Etage. Service d'élevateur

Consultation de 1 à 4 et de 7 à 8 hrs p. m.
Consultation sur rendez-vous de 10 à 11 hrs a. m. **él. 599**

Docteur C. A. Bouchard

CHIRURGIEN

Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.
Membre de la Société Anatomique de Paris.
Chirurgie générale—Maladies des voies urinaires—Maladies des femmes

56 avenue Laviolette, (coin des rues Laviolette et Saint-Sévère.)
Trois-Rivières.

6% Votre argent vous rapportera 6 p.c., intérêt payable semi-annuellement en achetant des **6%**

Obligations Municipales. Circulaires sur demande.

Arthur Spénard

42 rue St-Pierre Téléphone 456 Trois-Rivières

JOSEPH GELINAS

PROFESSEUR de VIOLON

STUDIO

73 rue St-Antoine, Trois-Rivières, P. Q.

Bureau : Tél. 329 Résidence : Tél. 258

HENRI BISSON

COMPTABLE, - AUDITEUR, - LIQUIDATEUR

Spécialité : Audition des livres de comptes des Corporations Municipales, Commissions Scolaires, etc. Compromis entre débiteurs et créanciers Collections et achats de comptes. Correspondance strictement confidentielle.

Bureau : Edifice Banque d'Hochelaga. Trois-Rivières

Courrier de la Cité

\$5,000.
de protection pour votre famille plus **\$50. par mois**

d'indemnité pour vous-même. Notre police d'indemnité spéciale vous protège ainsi que votre bénéficiaire. Demandez-nous des renseignements.

The Manufacturers Life Ins. Co.
L. MORISSETTE
AGENT-GENERAL
5 rue Alexandre, Trois-Rivières.

DECES

Mardi ont eu lieu à Saint-Louis de France les funérailles de Mme Veuve Félix Dufresne, décédée dimanche à l'âge de 85 ans. Le service a été chanté par son neveu M. l'abbé A. Lemire des Trois-Rivières. Mme Dufresne laisse pour pleurer sa perte 6 garçons: MM. Joseph, Arcade, Théodore, Alphonse, Cléophas, Octave; 2 filles Mmes G. Godfroid et Jos. Savary. Nos sympathies.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des membres de la "SYMPHONIE C. O. C.", la résolution suivante fut adoptée.

Sur proposition de M. Jos. Dufort, secondé par M. Georges Lefrançois, "QUE Les Membres de Notre "SYMPHONIE" ont appris la mort de Lucienne Trudel, Sœur de Notre dévoué secrétaire

Ivanhoe Trudel". En conséquence notre association musicale offre leurs plus sincères sympathies à leur confrère.

Sur proposition de M. Frs. Marchand, secondé par M. B. Goldenberg, que la présente résolution soit transmise à la famille, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

ADOPTÉE à l'unanimité. Ce 9 janvier 1919.

DONAT ROCHELEAU,
Agissant comme secrétaire

BREF EMANES DE LA COUR SUPERIEURE DURANT L'AN NEE 1918.

- Duplessis et Langlois 132
- Lajoie et Lajoie 86
- A. E. Paquette 69
- Tessier et Cie. 62
- G. H. Robinchon 56
- Bureau et Bigué 55
- Désilets et Cie, 49
- Charles Bourgeois 45
- Fortunat Lord, 44
- Martel Martel et Quesnel 28
- J. L. Durand 24
- Edg. Bournival 19
- Art. Lefebvre 17
- Martel et Martel 12
- R. Ducharme 5
- Eug. Giguère 5

M. et Mme Tancrede Bordeleau annoncent à leurs amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie Béatrice Lilienne. Parrain et marraine M. et Mme Dolphis Gagnon, grand'parents de l'enfant.

DANGEREUX ACCIDENT

M. Mailhot, demeurant au No 318, avenue Laviolette, a été victime d'un accident qui, on le craint, aura des suites mortelles. M. Mailhot était à travailler avec un mar-

teau, quand en levant le bras, il se frappa violemment à la tête. On appela le médecin qui pensa le blessé et M. Mailhot prit un mieux sensible et, paraît-il, quelques jours après l'accident, il alla passer quelques jours en promenade. A son retour on croit qu'il a dû prendre du froid, car la blessure présentant des symptômes inquiétants, on manda l'ambulance qui conduisit le blessé à l'hôpital où il est sous les soins des médecins.

SAINTE-GENEVIÈVE DE BATISCAN

Mercredi prochain, le 22 du courant dans la Salle Saint-Jean-Baptiste, M. Paul Dufault, notre compatriote, ténor d'une grande renommée dans toute l'Amérique et dans tous les pays, artiste applaudi à New-York, à Boston, à Montréal, Québec, Trois-Rivières, chantera pour les gens de Sainte-Genève et des environs. D'autres artistes de grande renommée l'accompagneront.

Voilà certes une occasion unique, qui mérite une mention spéciale. C'est un événement artistique à ne pas manquer.

Déjà les billets, dont le nombre est nécessairement limité, s'envolent rapidement.

On peut en retenir encore en s'adressant à Sainte-Genève, aux marchands, à M. J. B. Poirier et chez le notaire Bergeron.

CARNAVAL

La Patinoire Nationale rue Plaisante, ancien Champêtre, annonce un grand carnaval pour mercredi, le 22 courant.

Tous les amateurs du patin sont invités à y prendre part.

De magnifiques cadeaux y seront distribués. Au cas de mauvais temps, il sera remis au jeudi le 23.

C. O. C.

Vendredi soir, 17 janvier, à 8 heures assemblée des membres du syndicat des gantiers pour procéder aux élections.

Dimanche 19 janvier à 2 heures de l'après-midi, assemblée générale de tous les syndicats, les gantiers exceptés, pour procéder aux élections.

FUNERAILLES DE SŒUR PAUL DU SACRÉ-CŒUR

À LA CHAPELLE DE L'HOPITAL SAINT JOSEPH DES TROIS RIVIERES.

Mercredi, 15 janvier 1919, a eu lieu le service funèbre de Sœur Paul du Sacré-Cœur, née Marie-Séraphie Bertrand, décédée dimanche à l'hôpital, dans sa 48ème année de sa vie et sa 23ème de vie religieuse au sein de la Communauté des SS. de la Providence.

La révérende Sœur a donné la meilleure partie de sa vie, 30 ans, à l'éducation des enfants, et ici à Trois-Rivières, elle a fait la classe aux orphelins de l'hôpital pendant sept ans. Aussi grande sera sa récompense devant le Seigneur car "Ceux qui auront enseigné et guidé les autres dans les voies de la vraie sagesse brilleront comme des étoiles dans la perpétuelle éternité."

M. l'abbé Joseph Bérard, Aumônier officiant. Etaient présents au cheur S. G. Mgr l'Evêque, Mgr U. Marchand, V. G., M. l'abbé Joseph Gélinas, Préfet des Etudes au Séminaire.

Les Communautés religieuses de la ville, comme celles de la Maison Mère et de Maison Provinciale étaient représentées. MM. les docteurs E. F. Panneton et L. P. Normand, médecins de l'hôpital et autres amis donnent aussi par leur présence, ce témoignage d'estime et de sympathie à la chère Sœur défunte.

L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Louis; un nombreux cortège d'enfants et de religieuses accompagnent les restes mortels jusqu'à la dernière demeure.

Que son âme repose dans la lumière et la Paix du Seigneur....

Nous apprenons avec plaisir que la maison Eug. Julien Ltée, s'est assuré pour cette année encore, les services de M. J. L. Garneau. Comme d'habitude M. Garneau dirigera le département des ventes d'automobiles; il sera toujours à la disposition du public. On pourra le trouver en tout temps en téléphonant au No 557.

WHIST

Le prochain whist à l'école Sainte Cécile aura lieu le 28 janvier. Il y aura rafie d'un \$10.00 en or.

Mlle Marie-Anne Trottier, 87 rue Sainte-Cécile est l'heureuse gagnante du "Poney" mis en loterie au profit de l'église Sainte-Cécile.

On annonce pour le mois de février le mariage de Mlle Flora Lavoie avec M. Philias Cossette, Marchand, Amos, Abitibi.

DECES DE DEUX SŒURS DE LA PROVIDENCE

Dimanche dernier, 12 janvier, est décédée à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, la révérende Sœur Paul du Sacré-Cœur (Marie-Séraphie Bertrand), dans la 48ème année de son âge et la 23ème de religion.

Dimanche dernier aussi, est décédée à la maison mère de la Providence, la révérende Sœur Tertullien (Marie-Angéline Goulet), dans la 42ème année de son âge et la 24ème de religion. La Sœur Tertullien appartenait à la mission d'Yamachiche qu'elle n'avait laissée que depuis huit jours.

SAINTE-PHILIPPE WHIST

Jeudi prochain, le 23 courant, dans les Salles de l'école Saint-Philippe, whist organisé par Mmes Jos. Morrissette et Auguste Dubé. Musique par l'orchestre Trifluvien. Rafle d'une magnifique statue du Sacré-Cœur, 20, d'un \$2.50 en or. Admission 25 cents.

OBSEQUES

Samedi dernier ont eu lieu, à la Cathédrale, les funérailles de Mlle Lucienne Trudel, fille de M. Anselme Trudel et élève de l'Ecole Normale.

Le service fut chanté par le Révérend M. Lelaidier, Principal de l'Ecole Normale, assisté de MM. les abbés Trudel et Béland, comme diacre et sous-diacre. Au sanctuaire on remarquait le Révérend M. Lamothe et le révérend frère Hippolyte.

L'assistance était très nombreuse, ses compagnes de l'Ecole Normale ainsi qu'un groupe d'élèves du couvent Saint-Louis de Gonzague lui donnèrent un gage de leur attachement en assistant au service.

On remarquait aussi un bon nombre de parent set d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Jos. Duford, Dionis Hébert, J. H. Larivière, Flavien Roy, Réal Fugère et Roméo Girardeau.

Mlles Etienne Panneton, Marie-Ange Lamy, Cécile Gagnon, Blanche Larivée, Jeanne Héon et Aurore Lamy, accompagnaient la dépouille qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie.

Le deuil était conduit par son père, son frère Ivanhoe, et ses oncles, MM. Napoléon Trudel et Arthur Duford.

Dimanche dernier, 12 janvier, se réunissent chez Mlles Gertrude et Germaine Verner de la rue Denoué, un groupe d'amis de la famille.

Etaient présents: MM. et Mmes Charles Verner, Henry Ouellette, Roméo Verner, M. Ernest Verner, Mlles Blanche Laliberté, Emérencienne Laliberté, Alphonsine Gervais, Alice Gervais, Rosina Francoeur, Marie-Ange Adam, Jeanette Rivard, Anita Ouellette, Jeanette Ouellette, Marie-Blanche Ouellette, Jeannette Ouellette, MM. Viateur et Médéric Verner, Lucien Ouellette.

Les billets de ce concert sont en vente à la pharmacie Normand où le plan de la salle est déposé.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A sa dernière assemblée, laquelle eut lieu lundi dernier, le Cercle La Vérandrye de l'A. C. J. C., a adopté la résolution suivante:

Proposé par le camarade Donat Rocheleau, Secondé par le camarade Roméo Girardeau,

"Que les membres du Cercle La Vérandrye ont appris avec regret la mort de Mlle Trudel, sœur du camarade Ivanhoe, et qu'ils désirent exprimer à l'ami Ivanhoe ainsi qu'à la famille Trudel, l'expression de leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui les frappe."

LE SECRETAIRE,

NOS ETUDIANTS

Paul Frécyne est parti pour Montréal. Suivre les cours de l'art Dentaire à l'Université Laval.

Il a été élu conseiller de 2ème et 3ème année par des compagnons de cours.

Nous lui souhaitons plein succès, dans ses études.

NAISSANCE

Le 9 courant, l'épouse de M. Chs. Edouard Caron (née Laura Jolin.) une fille baptisée le 10. L'enfant a reçu les noms de Marie Judith-Réa. Parrain M. Hector Desjarlais, marraine Mme Auguste Caron Desaulniers de Louiseville, oncle et tante de l'enfant.

Dans la Succession

Dr J. E. Hétu.

Les personnes ayant quelque affaire à régler avec cette succession voudront bien s'adresser au soussigné, à son bureau, No 36 rue Alexandre, Les Trois-Rivières.

J. A. TRUDEL
9-16-23-30 Notaire

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer ces jours derniers le représentant de la maison Eug. Julien Ltée, M. Leduc, de Québec. M. Leduc nous a fait part des vastes projets que la Maison Julien se propose de réaliser cette année aux Trois-Rivières.

La maison Julien a l'intention de continuer les réparations des autos et même de mettre sur un pied très moderne le garage qu'elle doit construire immédiatement. Seulement le site n'est pas encore choisi, et elle recevrait avec plaisir des offres à ce sujet.

Comme d'habitude, le représentant des ventes sera sous la surveillance de M. J. L. Garneau, ce qui lui assure d'avance un résultat des plus fameux.

La compagnie se propose en plus de mettre à la disposition de sa nombreuse clientèle, à part les lignes d'automobiles les plus choisies, quantité de choses nouvelles et des plus pratiques.

M. Leduc au nom de la maison Julien, remercie bien sincèrement le public trifluvien de l'encouragement tout spécial qui lui a été donné l'année dernière, et surtout de la sympathie qui lui a été montrée lors des incendies qui ont presque annulé un travail de plusieurs années. Et ils espèrent que cette année nouvelle, année de paix, verra se réaliser tous les projets de la Compagnie pour le plus grand avantage de sa nombreuse et distinguée clientèle.



Paul Dufault le distingué Ténor Canadien chantera aux Trois-Rivières mardi prochain le 21.

Avant son prochain départ pour une quatrième tournée en Australie et la Nouvelle Zélande, M. Dufault à bien voulu accepter de chanter encore une fois aux Trois-Rivières.

Ce sera certes l'événement musical le plus important de la saison. Le programme sera préparé avec soin de manière de plaire à tous.

Allons applaudir un des nôtres qui ira bientôt porter le nom de Canadien bien loin au delà des mers.

Les billets de ce concert sont en vente à la pharmacie Normand où le plan de la salle est déposé.

Le comté de Champlain recevra Dufault, le grand ténor canadien, à Sainte-Genève de Batiscan, mercredi, le 22 du courant. Prix \$1.00 et 75 cents.

ON DEMANDE jeune fille pour ouvrage de bureau connaissant sténographie, expérience pas nécessaire, bien chance de promotions pour la personne qualifiée. L. G. B. Poste Restante.

JEUNE HOMME demande chambre dans famille privée adressez L. G. B. Poste Restante.

ATTENTION

NOUS avons besoin de bons représentants—"Agents"—pour faire connaître nos lignes d'autos "Chevrolet," "McLaughlin" et "Studebaker," dans les comtés de Champlain, Portneuf, St-Maurice et Maskinongé.

Demandez nos propositions

C. O. Baptist

AUTO et ACCESSOIRES

ATTENTION DE L. G. BARBEAU,

DEPT. DES VENTES

RUE CHAMPFLOUR
Trois-Rivières

Dentistes

Drs E. Buisson, A. Massicotte et L. Ringuette

DENTISTES

20 - Rue Des Forges - 20
(Au-dessus du magasin 5, 10 et 15c)

Trois-Rivières

Bureau ouvert de 9 a. m. à 5p. m.—de 7 à 8 le soir

EDMOND BUISSON, D. D. S. L. D. S.
AUGUSTE MASSICOTTE, D. D. S. L. D. S.
LUCIEN RINGUETTE, D. D. S. L. D. S.

Téléphone 569

GUERISON RAPIDE

DU

Rhumatisme Articulaire Aigu

En 24 ou 48 heures avec

LE SPÉCIFIQUE

Du Docteur ADJ. DESCHESNES
LES CHUTES SHAWINIGAN

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Le trio Lariou aux Trois-Rivières

Dans la succession de DAME VVE J. A. GELINAS ET Mlle ESTELLE GELINAS

AVIS est par les présentes donné à toutes les personnes qui ont des créances envers ou contre la dite succession d'avoir à les produire à mon bureau d'aujourd'hui 16 janvier au 1er février de l'année courante.

F. ERNEST GELINAS
16-13 31 Avenue Loviolette

Nous apprenons avec plaisir la venue aux Trois-Rivières du fameux trio "Lariou."

M. Lariou, accompagné de Mesdames Lecompte et Ariel, chantera à l'Hôtel de Ville le mercredi, 5 février.

Le trio Lariou est avantageusement connu partout. Dans toutes les villes de la Province il a remporté de nombreux succès, et nul doute que les Trifliviens ne lui fassent un accueil des plus chaleureux.

Les billets sont en vente à la pharmacie Normand où le plan de la salle est déposé.

La Banque Molsons

Déposez à cette Banque d'Epargne, toutes les semaines, une partie de votre salaire.

Déposez là, les rentes mensuelles de vos loyers.

Déposez aussi le produit de vos transactions.

Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir ouvrir un compte d'Epargne, avec cette puissante institution.

UNE VISITE D'UN CHACUN EST ATTENDUE.

LA BANQUE MOLSONS

Capital et fonds de réserve... \$8,800,000 Son actif... \$60,000,606

succursale aux Trois-Rivières Benjamin Panneton Gérant
8a RUE HART

BANQUE DE MONTREAL

PLUS DE 100 ANS D'EXISTENCE

Economisez Régulièrement

Déposez en banque ce dont vous pouvez disposer facilement, mais économisez régulièrement un certain montant—chaque semaine ou chaque mois.

Les petites épargnes régulières, viennent à former de gros montants. Avec \$1. ou plus, on peut ouvrir un compte d'épargne à la Banque de Montréal.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

J. A. Boisjoli, Gérant, Succursale de Trois-Rivières.

Bureau : Téléphone Bell 561 Résidence : Téléphone Bell 545

JOSEPH DOYON

ENCANTEUR LICENCIE

Pour le District des Trois-Rivières

Toutes les personnes qui désirent mes services comme encanteur ou à titre de renseignements me trouveront toujours à leur disposition.

36 rue Champlain, Trois-Rivières

OUVREZ UN COMPTE D'EPARGNE A

La Banque Provinciale du Canada

CAPITAL AUTORISE.....\$2,000,000
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.....1,750,000
ACTIF TOTAL, AU DELA DE.....21,600,000

Succursales de la région

TROIS-RIVIERES ST-BARTHELEMI CHAMPLAIN

YAMACHICHE ST-BARNABE-NORD GENTILLY

190 succursales et sous-agences dans les provinces de QUEBEC, d'ONTARIO et du NOUVEAU-BRUNSWICK.

Succursale des Trois-Rivières
58, rue Des Forges. Nap. Alarie, gérant